TREFFIAGAT-LECHIAGAT

Nature Littoral

Bulletin municipal 2016

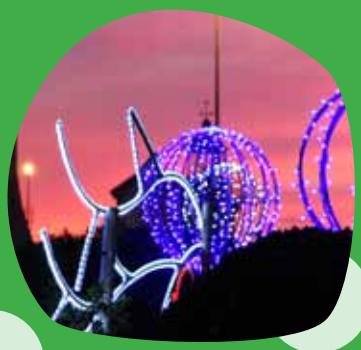

TREFFIAGAT EN IMAGES

MARCHÉ ESTIVAL

COMITÉ D'ANIMATION - COURSES EN SAC

COURSES CYCLISTES

FEST NOZ DE SAINT FIACRE

COMITÉ D'ANIMATION - FEST NOZ

COMITÉ D'ANIMATION - PUCES D'ÉTÉ

RÉUNION DES MOTARDS

PÈRE NOËL MARIN

CONCOURS DE GALOCHE

MARIE POCHAT A FÊTÉ SES 100 ANS

TÉLÉTHON 2015

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2016

ESCALE DE LA CROISIÈRE «À CHACUN SON CAP»

FÊTE DE L'ÉCOLE

INAUGURATION DE LA PROVIDENCE

TEMPS D'ACTIVITÉ SCOLAIRE (T.A.P.)

SOMMAIRE

4-5 / Vos élus - Edito
6-7 / Etat civil - Finances
8-9 / Urbanisme
10-11 / Intercommunalité
12-13 / Tourisme - Plaisance
14-15 / Protection du littoral
16-19 / Travaux
20-21 / Centre nautique
22-23 / Culture - Animations
24-25 / Action sociale
26-34/ Jeunesse - Vie scolaire
35 / Bibliothèque
36-40 / Histoire
41 / Associations
42-47 / Informations

2529 HABITANTS

809 HECTARES

TREFFIAGAT LECHIAGAT

VOS ÉLUS / ÉDITO

LE MAIRE :

A Danielle BOURHIS

LES ADJOINTS DU MAIRE :

B	Marie-Hélène LE BERRE	1ère adjointe • Finances, Action sociale, Logement
C	Magalie AUTRET	2ème adjointe • Affaires scolaires, Vie associative, Tourisme
D	Alain DERACOURT	3ème adjoint • Travaux, Littoral, Environnement
E	Frédéric LETENNEUR	4ème adjoint • Petite Enfance, Jeunesse, Communication

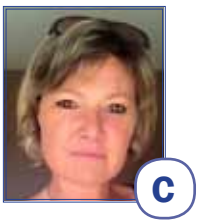

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

F	Françoise CORNEC	• Personnes âgées et Cérémonies
G	Pascal LE RHUN	• Accessibilité, Bâtiments et lieux publics
H	Marie-Christine GARO	• Culture et Patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- **I** Daniel KIRTZ
- **J** Stéphane BIZIEN
- **K** Antonio GLOAGUEN
- **L** David CHEVRIER
- **M** Murielle GUIZIOU
- **N** Véronique LE ROUX
- **O** Christopher COUEDRIAU
- **P** Luc STEPHAN
- **Q** Nathalie CARROT-TANNEAU
- **R** René CARIOU
- **S** Florence LE BRUN

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- DU LUNDI AU JEUDI : 8h30-12h00 | 13h30-17h30
- LE VENDREDI : 8h30-12h00 | 13h30-17h00
- LE SAMEDI : 8h30 | 12h00

CONTACT

- *1, rue de Trouidy - 29730 TREFFIAGAT*
- *Tél : 02 98 58 14 47 / Fax : 02 98 58 98 59*
- *Courriel : mairie.treffiagat@orange.fr*

WWW.TREFFIAGAT.FR

Nous venons de passer une fin d'année particulièrement difficile : les attentats qui ont récemment frappé notre pays et d'autres en Europe nous montrent que le risque zéro n'existe nulle part. Nous ne devons pas céder à une quelconque surenchère. Notre cohésion sociale est la meilleure réponse pour préserver nos enfants, et la vie publique doit reprendre ses droits.

Aussi, je vous propose un éclairage sur quelques projets forts que nous conduisons en 2016.

La priorité est évidemment donnée à la protection du littoral : les tempêtes de cet hiver ont une fois de plus mis à mal nos dunes. Nous avons chargé le cabinet d'étude HYDRATEC de proposer une solution pérenne, qui doit être examinée par la commission «Littoral». Dans l'attente, nous allons mettre en place une protection qui nous permettra, je l'espère, de sécuriser nos espaces urbanisés.

On ne peut parler de la protection du littoral sans évoquer l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux. Les mesures proposées sont très contraignantes, c'est pour cette raison que le conseil municipal de TREFFIAGAT a émis récemment un avis défavorable.
Ce projet a évidemment pour objectif d'assurer la protection des bien et des personnes, une responsabilité qui incombe aussi bien au préfet qu'au maire d'une commune. Toutefois, il ne doit pas pénaliser le développement des communes littorales.

La municipalité souhaite que la culture et le sport disposent sur TREFFIAGAT d'équipements de qualité. Ainsi, la réhabilitation de l'espace sportif du Merlot est en cours : les jeunes et moins jeunes pourront bientôt l'investir et s'y dépenser.

La salle d'exposition appelée «l'Etuve» accueillera ses premiers artistes dès juin prochain : de nombreuses demandes nous arrivent déjà en Mairie.
Le centre nautique, une des vitrines touristiques de la commune, est désormais géré par l'association «Rêves de Mer». Elle a commencé son activité au mois de mars, avec un début d'année qui s'annonce prometteur.

L'année 2016 verra également le début de la construction de la future caserne intercommunale des pompiers. Je n'oublierai pas non plus l'agrandissement et la rénovation de l'EHPAD de Menez Kergoff, qui offrira un confort supplémentaire à nos anciens.

Enfin, les travaux d'entretien du platelage, de la voirie et des espaces verts tiendront une place importante dans les activités des services municipaux.

Toutes ces opérations se feront dans un cadre budgétaire serein. La diminution des dotations de l'Etat ne nous empêche pas de poursuivre notre programme afin que notre commune reste attractive et offre à nos habitants un bon niveau de qualité de vie.

Pour finir, je tiens à rendre hommage à l'engagement de nos acteurs associatifs qui contribue activement à entretenir le lien social, à porter l'animation et la culture.
Cette culture, devenue aujourd'hui cible du terrorisme, a un grand rôle à jouer dans la lutte contre la barbarie et est un puissant pouvoir de prévention et de protection de nos jeunes.

Danielle BOURHIS,
Maire de TREFFIAGAT

PERMANENCES DES ELUS

LUNDI • *Frédéric LETENNEUR* • *10h30-12h00*
Petite Enfance, Jeunesse, Communication

MARDI • *Marie-Hélène LE BERRE* • *10h30-12h00*
Finances, Action sociale, Logement

MERCREDI • *Alain DERACOURT* • *10h30-12h00*
Travaux, Littoral, Environnement

VENDREDI • *Magalie AUTRET* • *10h30-12h00*
Affaires scolaires, Vie associative, Tourisme

****

SAMEDI • *Danielle BOURHIS* • *10h30-12h00*
• *sur rendez-vous*
Maire

Note : apparaissent dans les «naissances» et «mariages» uniquement les personnes qui le souhaitent

Naissances

18 naissances en 2015 (14 en 2014, 23 en 2013, 17 en 2012, 17 en 2011, 11 en 2010)

• CHARLOT REDER Maël, David
17 rue du Docteur Fleming

• COSQUERIC LOISEAU Jean
7 rue de trouidy

• DE SOUSA Baptiste, Valentin, Mathis
13 rue de la Vierge

• DURAND Lya, Brenda, Charlène
9, allée des Pins

• ENGELVIN Loup, Pascal, Daniel
97 avenue du Port

• GUIRRIEC Mathéo, Laurent, Alain
5 rue de Poulpry

• HEDDEBAUT Arthur, Benoist, Patrice
8 rue de Trouidy

• KERDRANVAT Ethan, Anjara
32 bis rue de Moulin Mer

• KERGUIDUFF Louise
9 la barrière rouge

• LAGAREIRO FONSECA Daniel
29 rue des Agapanthes

• LAÎNE Nélida
7 rue du vieux moulin

• LE COSSEC Romy
4 Leslae

• LE PAPE Aïden, Aly
5 rue de l'église

• LECLERC Nolah, Hélène, Louise
26 rue des Agapanthes

• LEILDE Mya
3 rue Victor Hugo

• MACAUX Léane, Sylvie, Lucienne
30 route du Letty

• MKADMI Jasmine
52 rue de Moulin Mer

• NEDELEC Aziliz, Roxane, Elodie
11 rue des Albizias

Mariages

10 mariages en 2015 (6 en 2014, 5 en 2013, 7 en 2012, 1 en 2011, 4 en 2010)

• BLOCKLEY Nicholas, Philip et LEPEU Gwénola, Sophie, Marie

• FROISSART Julien, André, Robert et BOYER Audrey, Annick

• HUGUENARD Olivier, Marc et MAHE Eugénie

• LE COZ Christian et LE ROUZIC Elizabeth, Josèphe, Marie

• MIDOUX Alain, Claude, André et VALERO Brigitte, Jocelyne

• PÊCHE Cédric, Yves, Maurice et VAUZELLE Frédérique, Mireille

• REMY Daniel, Paul, Joseph et ROUDAUT Annie

• SERGENT David et BARIOU Nadège

Décès

26 décès en 2015 (27 en 2014, 30 en 2013, 34 en 2012, 19 en 2011, 39 en 2010)

• BARGAIN Alfred, Jacques, François, Marie

• BICHARD Monique, Roberte

• BIDEAU Marie, Antoinette, Josette (GUIRRIEC)

• BOCHER Gérard, Pierre

• CHARLOT José, Jean

• DANIEL Pierre, Jean, Marie, Joseph, Germain

• DARAGON Jean, Emile

• DURAND Annie

• FERON Claude, Lucien, Fernand

• HELOU Roger, Jean

• HERLEDAN René, Jean, Joseph, Louis, Marie

• L'HELGOUALC'H Marie, Thérèse, Guénolée (LE BERRE)

• LALLEMAND Monique, Jacqueline, Marie, Thérèse (ROBERT)

• LE BERRE Henri, Louis, Noel

• LE COZ Eliane, Marie (BIGER)

• LE MARC Marcel, Jacques, Corentin, Marie

• LE ROUX Clarisse, Marie (PRIGENT)

• LE ROUX Ludivine

• MILLET Rolande, Marie (CHOISEL)

• PERROT Jean, Pierre, Michel

• QUEFFELEC Dorothée, Célestine, Marie (SCOUARNEC)

• QUEFFELEC Maryse (STEPHAN)

• QUEFFELLEC Louise, Josette, Marie (BERCELAY)

• QUIDEAU Claude, Jacques

• QUINIOU René, Marie

• STEPHAN Denise, Marie, Catherine (LE GOFF)

FINANCES

>>> CHIFFRES CLÉS EN 2015

• FONCTIONNEMENT

- Dépenses globales : 1 732 601,66 €

- Recettes globales : 2 288 016,06 €

• INVESTISSEMENT

- Dépenses globales : 1 483 777,95 €
dont dépenses d'équipement : 813 379,02 €

- Recettes globales : 1 270 354,03 €
dont subventions : 219 408,54 €

>>> FOCUS SUR...

CHARGES DE PERSONNEL

> 718 749,66 € (752 821,03 € en 2014)

ÉNERGIE

> 90 251,50 € (83 870,37 € en 2014)
dont électricité : 73 693,36 € (67 309,91 € en 2014)

JEUNESSE

> 364 031,41 €
En détail :
- **Le Malamok** : subventions diverses (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Temps d'Activités Périscolaire, Espace Jeunes...) : 141 029,00 €
- **petite enfance** : Relais Assistante Maternelle, crèche Ti Liou : 25 465,30 €
- **charges de fonctionnement «école» (hors énergie/fluides)** : 197 537,11 €
  dont
  - personnel affecté : 165 037,00 €
  - matériels : 25 000,00 €
  - subventions diverses : 7 500,11 €

>>> PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) : LANCEMENT DE LA RÉVISION

Le Conseil Municipal a voté le 10 juillet 2015 la révision du PLU. Le PLU actuel a été approuvé le 11 mars 2014, a fait l'objet d'une modification et d'une révision simplifiée approuvées le 14 janvier 2009. La durée de vie d'un PLU est d'environ 10 ans aussi est-il temps pour la commune de le réviser.

Pour ce faire, la commune a lancé une procédure de marché public afin de choisir un cabinet d'études pour l'assistance, le conseil et les études liées à la révision générale.

Les objectifs de cette révision générale du PLU sont les suivants :

1) Prise en compte des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme telles que :
- La loi portant Engagement National pour l'Environnement du 10 juillet 2010 « Grenelle II », et mettre en œuvre notamment l'étude environnementale requise (date butoir : 1er janvier 2017),
- La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014.
- La loi Littoral

2) Adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) établi à l'échelle intercommunale

3) Adéquation avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire Bretagne qui fixe comme objectif « la préservation des zones humides et de la biodiversité »

4) Adéquation avec le plan de prévention des risques littoraux (PPRL)

5) zone de préemption du département Espaces Naturels Sensibles (ENS)

6) Adéquation avec le programme local de l'habitat 2014-2019 du Pays Bigouden Sud

7) Etude des demandes de modifications de zonage formulées par les propriétaires de terrains et projets d'aménagement.

8) Intégration des projets structurels dans le futur zonage (extension du port de plaisance, extension de la zone artisanale de Toul Car Bras) et des objectifs qui seront dégagés lors de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

>>> LOTISSEMENT COMMUNAL - RUE DES PIVOINES

A ce jour, 3 lots ont été vendus, 2 lots sont en cours de vente et 5 lots restent à être vendus (lots 2, 4, 5, 6 et 7), voir plan ci-contre

Le Prix de vente : 45 €/m²

Les critères d'attribution sont les suivants : obligation de construire dans les 4 ans, destination des lots aux seules maisons individuelles, priorité aux résidences principales, pas de vente à un promoteur, pas de vente de plus d'un lot à un même acquéreur, pas de construction de plus d'une maison par lot.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec la Mairie.

Statistiques...	2012	2013	2014	2015
Déclaration d'Intention d'Aliéner	47	53	47	50
Certificat d'Urbanisme	69	77	67	74
Déclaration Préalable de travaux	67	58	49	89
Permis de Construire :	22	19	10	27
• maisons neuves	9	10	5	11
• aménagement-extensions	13	9	5	17

>>> SERVICE MUTUALISÉ DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

La commune a signé la convention d'adhésion au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud pour l'étude technique de permis, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme.

A compter du 1er juillet 2015, le « service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols » de la CCPBS assure pleinement son rôle d'instruction, en lieu et place des services déconcentrés de l'Etat, la Direction Départemental des Territoires et de la Mer. Ce service est situé à Pont l'Abbé.

Par aillleurs, de nouveaux formulaires ont été mis en ligne en octobre 2015 concernant le dépôt des autorisations du droit des sols. Les plus récents portent la mention cerfa *04

>>> PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX : LES ENJEUX

Après les épisodes de submersion marine provoqués par le passage de la tempête Xynthia en Vendée et en Charente Maritime les 27 et 28 février 2010, le gouvernement a décidé de renforcer les mesures de prévention des risques littoraux.
Dans ce cadre, Treffiagat fait partie de la liste des communes à couvrir par un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).

Le PPRL est mis en œuvre au regard des risques pour les vies humaines constatés actuellement sur le territoire et prenant en compte l'évolution des phénomènes naturels, notamment l'élévation du niveau de la mer suite au réchauffement climatique.

Il permet de définir des actions en vue de protéger les personnes et les biens, et d'adapter l'urbanisation.

Les tempêtes de l'hiver 2013-2014 et celles de février dernier traduisent notre vulnérabilité face aux phénomènes maritimes qui peuvent endommager des cordons dunaires naturels. C'est pourquoi un plan de prévention prioritaire a été prescrit sur le secteur du Pays Bigouden Sud.

Deux types de cartes ont été élaborés :

- une carte d'aléa allant de très fort à faible qui prend en compte une hausse du niveau marin liée au changement climatique
- une carte de zonage règlementaire qui confronte les aléas et les enjeux en présence

Un règlement, associé à ces cartes, précise les règles qui s'appliquent à chacune des zones règlementaires et définit les conditions de réalisation de tout projet.

Des réunions publiques auront lieu le jeudi 14 avril à 19h00 à la salle Le Triskell à Pont L'Abbé et le jeudi 21 avril à 19h00 à la salle Cap Caval à Penmarch.

La population sera consultée au travers d'une enquête publique prévue du lundi 25 avril au mardi 31 mai 2016 inclus. Les observations du public, écrites ou orales, seront reçues par un ou plusieurs membres de la commission d'enquête en mairie de Treffiagat :

- le jeudi 28 avril de 09h00 à 12h00
- le jeudi 12 mai de 09h00 à 12h00
- le samedi 28 mai de 09h00 à 12h00

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier sont consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère (www.finistere.gouv.fr) : onglet « Politiques publiques/Environnement risques naturels et technologiques ».

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LES CLÔTURES

Par délibération du 09 juin 2015, le Conseil municipal décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.

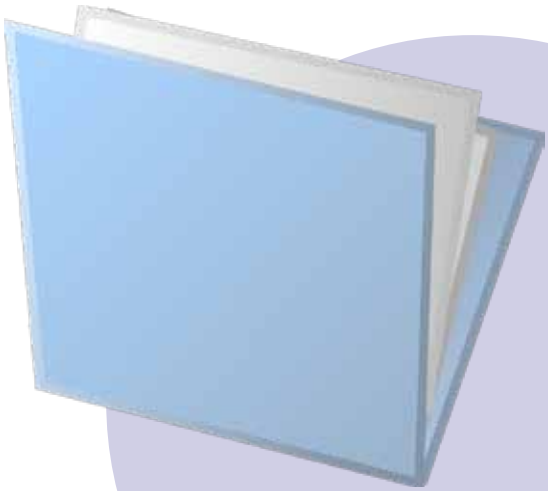

>>> C. DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

VOS REPRÉSENTANTS

- Danielle BOURHIS

Fonction
conseiller communautaire

Commissions
- Commission technique (réseaux et travaux, très haut débit, eau, déchets)
- Promotion économique, filière maritime, agriculture, promotion du territoire et tourisme

Représentant de la CCPBS pour
- Comité technique - Suppléante
- SIOCA (Syndicat intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement)
- AOCD (Agence Ouest Cornouaille Développement)

- Frédéric LETENNEUR

Fonction
conseiller communautaire

Commissions
- Commission intercommunale d'accessibilité et du handicap
- Administration générale, personnel, équipements communautaires, finances et budget

- Nathalie CARROT-TANNEAU

Fonction
conseiller communautaire

Commissions
- Commission technique (réseaux et travaux, très haut débit, eau, déchets)
- Solidarités

Réprésentant de la CCPBS pour
- SDEF - Titulaire (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère)
- Conseil d'administration du collège Paul Langevin

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (P.L.H.)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique traduisant la politique locale de l'Habitat du Pays Bigouden Sud. Son élaboration a permis de caractériser les besoins des ménages du territoire en matière d'habitat et de valider les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

C'est sur cette base que la Communauté de communes propose des aides aux communes dans leurs projets urbains (acquisition de foncier, d'immobilier, création de logements locatifs sociaux ou de lots à bâtir abordables, etc.) et aux particuliers pour accompagner les jeunes ménages dans leur projet d'acquisition d'un logement à rénover. Les partenaires, tels que l'ADIL et l'Espace-Info-Energie, sont également mobilisés pour diffuser une information générale sur les aides disponibles et apporter des conseils sur l'accession à la propriété et les travaux d'amélioration. Les actions se poursuivront fin 2015 et début 2016 pour aider les particuliers dans les projets d'amélioration ou d'adaptation des logements (travaux sur les économies d'énergie, maintien au domicilie, etc.).

Le PLH en quelques chiffres :
3,5 M€ mobilisés sur 6 ans, dont
- 1,8 M€ mobilisés pour accompagner les communes dans leurs projets urbains
- 500 000 € mobilisés pour favoriser la création de logements locatifs sociaux en partenariat avec les communes et les bailleurs
- 680 000 € mobilisés pour aider les jeunes ménages à acquérir dans un logement à rénover et mettre en place des aides à l'amélioration de l'Habitat.

> CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)

Accueil à Pont-l'Abbé
(avec ou sans rendez-vous)
14 rue Charles Le bastard
Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi 9h-12 / 14h-16h. - Tél. 02 98 87 39 50

> PISCINE AQUASUD

17 rue Raymonde Folgoas-Guillou
29120 Pont-l'Abbé - Tél. 02 98 66 00 00
Horaires et tarifs : http://www.ccpbs.fr/rubrique-services/equipements-sportifs/piscine/

> COLLECTE D'AMIANTE

La communauté de communes organise, deux fois par an, des collectes « d'amiante liée » de type fibrociment, uniquement pour les particuliers.
À travers ces campagnes, la CCPBS lutte contre la dangerosité des déchets.

Ce service, gratuit, est strictement réservé aux particuliers du territoire.
Il est limité à 15 plaques (environ 15 m² de couverture) ou d' ½ m3.
Ces déchets préalablement emballés, seront à déposer, sur rendez-vous, dans une benne adaptée.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 98 87 80 58.

> STOP-PUB

Afin d'éviter de recevoir et jeter les publicités et les journaux gratuits, les Bigoudens peuvent apposer un autocollant « stop-pub » sur leur boîte aux lettres. Cela permet de réduire considérablement la quantité de papier produit, jeté, collecté et traité. Disponible en Mairie.

>> Plus de renseignements sur www.ccpbs.fr

>>> OSEZ INVESTIR DANS UN LOGEMENT À RÉNOVER

LA CCPBS AIDE LES JEUNES MÉNAGES ET RENFORCE LES PERMANENCES «HABITAT»

Soucieuse d'offrir aux jeunes ménages la possibilité de s'installer sur le territoire dans des logements de qualité, d'encourager à rénover les logements existants et de renforcer l'information des habitants sur les questions liées à l'Habitat, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud met en place des aides et un accompagnement renforcé en partenariat avec l'ADIL et l'Espace-Info-Énergie. Le dispositif «Osez investir dans un logement à rénover» et l'accompagnement technique et financier sont en place depuis l'automne dernier.

INVESTIR DANS L'ANCIEN : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ACHETEURS ET UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE

La rénovation du parc de logements et l'accès des jeunes ménages à la propriété apparaissent comme des enjeux majeurs pour le Pays Bigouden Sud. Environ 80% des plus de 28 000 logements que comptent l'intercommunalité ont plus de 15 ans et la moitié datent d'avant 1974. Indépendamment de la dégradation de ces logements et de leur impact négatif sur l'image des centres-bourgs, se pose la question de leur consommation énergétique (84% de l'énergie consommée dans le secteur du bâtiment résidentiel). L'augmentation du prix du foncier conjuguée à une baisse des prix sur le marché de l'occasion rendent les logements anciens attractifs.

Ainsi, de nombreux biens devant nécessiter des travaux se trouvent en vente à des prix inférieurs à 150 000 € voire à inférieurs à 100 000 €. Envisager des projets globaux (acquisition + travaux) aux alentours de 150 000 € à 180 000 € est aujourd'hui possible en Pays Bigouden Sud.

LE DISPOSITIF «OSEZ INVESTIR DANS UN LOGEMENT À RÉNOVER»

Le dispositif «Osez investir dans un logement à rénover» mis en place depuis le 1er septembre sur le Pays Bigouden Sud vise à aider les jeunes ménages modestes à accéder à la propriété et à informer l'ensemble des ménages s'engageant dans un projet d'acquisition et de rénovation.

Alors que les questions de factures énergétiques sont aujourd'hui au cœur des préoccupations, les élus ont souhaité mettre en place un dispositif d'aide à l'accession à la propriété encourageant les rénovations dans l'ancien tout en offrant un accompagnement renforcé pour conseiller les ménages dans l'élaboration d'un projet performant et les aider à mener à bien les travaux de rénovation qui suivront l'achat.
L'objectif est de donner un coup de pouce financier à l'acquisition et surtout d'offrir un accompagnement technique et financier. Les rendez-vous préalables avec l'ADIL (Agence départementale d'Information sur le logement) et l'Espace-Info-Énergie, permettront de valider leur plan de financement, d'être conseillé sur les travaux à réaliser et d'estimer les économies d'énergie générées pour pouvoir déposer une demande d'aide et concrétiser un projet qui leur garantira un logement confortable et peu consommateur d'énergie.

LES AIDES DU PAYS BIGOUDEN SUD À DESTINATION DES JEUNES MÉNAGES MODESTES

Les aides concerneront les projets d'acquisition de logements de plus de 15 ans suivis de travaux, leur montant d'acquisition (acte en main) ne devra pas dépasser 150 000 €. Les bénéficiaires sont les jeunes ménages (personne seule de moins de 40 ans ou couple de moins de 80 ans cumulé avec ou sans enfants) ayant des ressources inférieures aux critères de ressource du PTZ et achetant le bien au titre de leur résidence principale. Elles s'élèveront à 2 000 € pour une acquisition suivi de travaux permettant d'atteindre une consommation énergétique de moins de 150 KWH.m²/an moins de 25% d'économie d'énergie et de 5000 € pour une acquisition suivi de travaux permettant d'atteindre plus de 25% d'économies d'énergie.

Les dossiers de demande d'aide seront transmis par l'ADIL lors du premier rendez-vous permettant de vérifier l'éligibilité au dispositif, ils seront complétés au fur et à mesure de l'avancement du projet et des prises contacts avec les partenaires.

DES PERMANENCES «HABITAT» REGROUPÉES À PONT-L'ABBÉ AU 14 RUE CHARLES LE BASTARD

• Changement de lieu pour la permanence de l'ADIL sur Pont-l'Abbé
Les juristes de l'Agence Départementale d'Information pour Logement (ADIL) sont reconnus pour les conseils juridiques et financiers qu'ils apportent aux particuliers en matière d'habitat dans le cadre des permanences téléphoniques ou locales.
À compter du 1er septembre, l'ADIL sera l'interlocuteur privilégié des personnes souhaitant vérifier leur éligibilité aux aides et engager une demande d'aides. Les rendez-vous sont à prendre en contactant directement l'ADIL au 02 98 46 37 38.
- La permanence programmée à Pont-l'Abbé le 1er mercredi matin du mois est déplacée au 14 rue Charles le Bastard de 9h à 12h.
- La permanence programmée le 3e mercredi après-midi du mois est maintenue à la mairie du Guilvinec de 14h à 17h.
- En dehors de ces deux permanences, les conseillers de l'ADIL sont joignables pour toute question par téléphone ou dans leurs locaux sur Quimper au 23 rue Jean-Jaurès.

• Les conseils de l'Espace-Info-Énergie plus près de chez vous
Deux techniciennes, Aline Lejart et Lenaïg Weiler interviennent sur rendez-vous pour donner des conseils neutres, objectifs et gratuits sur toute question technique relative aux économies d'énergies réalisables dans le cadre d'une construction, d'une rénovation ou même simplement par des astuces et changements de comportement.
Les rendez-vous peuvent être pris les 1er et 3e mardis du mois (de 9h à 12h) au 14 rue Le Bastard sur Pont-l'Abbé à partir du mardi 1er septembre en appelant le 08 05 20 32 05 (appel gratuit de 13 h 30 à 17 h 30). En dehors de ces dates, l'Espace-Info-Énergie reste joignable pour toute question par téléphone ou dans leurs locaux sur Quimper au 3 rue Pitre Chevalier.

>>> OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE PONT-L'ABBÉ

POINT SUR L'ANNÉE TOURISTIQUE 2014-2015

L'office de tourisme du Pays de Pont-l'Abbé est très satisfait de cette année 2015. Nous avons renseigné et conseillé sur nos trois points d'accueil plus de 62 500 visiteurs entre le 1er octobre 2014 et le 30 septembre 2015.
Le bureau d'accueil de Pont-l'Abbé a renseigné 39 200 personnes, celui de Ste Marine 9 300 et celui de Lesconil plus de 14 000.
Cette fréquentation représente une hausse de 9% par rapport à l'an passé.

87% des renseignements s'effectuent au guichet.
14% de nos visiteurs sont étrangers : 39% d'allemands, 25% d'anglais et 13% de belges.
74% des demandes concernent les loisirs, 21% pour les informations pratiques et 5% pour les hébergements.
Le taux de remplissage des locations saisonnières inscrites à l'Office de Tourisme s'élève à 77% cette année.

Plus de 70 000 personnes ont été touchées via nos réseaux sociaux (Facebook, l'opération «tous en coiffe», nos vidéos «on a testé pour vous» et nos brochures en ligne.)
Notre site internet a compté plus de 173 000 visites soit une hausse de 39% par rapport à l'an passé.
Cette année, l'office de tourisme a édité près de 90 000 exemplaires de ses brochures (plans de ville, magazine d'appel, carnet d'adresses, fiches visite, gazette...)
Nos trois points d'accueil proposent un service de wifi gratuit - 592 personnes ont utilisé ce service à Pont-l'Abbé.
Pour mieux accueillir nos visiteurs et mettre en valeur ses 454 partenaires adhérents, l'Office de Tourisme met à disposition 5 écrans plats, 2 tablettes et 1 borne interactive. Il propose également 3 boutiques et assure dans chacun des points un service de billetterie (croisières, spectacles, cars...)

Les 6 personnes de l'équipe mettent déjà tout en œuvre pour préparer la saison prochaine et remplir leurs missions : faire venir, accueillir et faire revenir.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE PONT-L'ABBE
Combrit / Plobannalec-Lesconil / Plomeur / Saint-Jean-Trolimon / Treffiagat
11 place Gambetta – 29120 Pont-l'Abbé
02 98 82 37 99

Points accueil :
- **9 rue du port – 29740 Plobannalec-Lesconil**
  02 98 87 86 99
- **Place Grafenhausen – 29120 Sainte Marine**
  02 98 56 48 41
- **www.paysdepontlabbe-tourisme.com**
- **courriel : info@paysdepontlabbe-tourisme.com**

Office de Tourisme PAYS DE PONT-L'ABBE

Pont-l'Abbé – 11 place Gambetta
Saison (juillet et août) : lundi au samedi : 9h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00. Dimanche matin de 10h00 à 12h30.
Hors saison : lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (novembre, décembre, janvier, février), 17h30 (mars, avril, mai), 18h00 (octobre), 18h30 (juin et septembre).

Plobannalec Lesconil – 9 rue du port
Saison (juillet et août) : lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00.
2ème quinzaine de juin et 1ère quinzaine de septembre : lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h30.
Hors saison : mardi et vendredi de 9h30 à 12h30.
Vacances scolaires : 1ère quinzaine de juin et 2ème quinzaine de septembre : mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Combrit Ste Marine – Place Grafenhausen
Saison (juillet et août) : lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00.
Hors saison : lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30.
Vacances scolaires : 2ème quinzaine de juin et 1ère quinzaine de septembre, lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

>>> PORT DE PLAISANCE

BILAN 2015

L'année 2015 a vu une profonde réorganisation du service et une présence accrue sur le port tout au long de la saison. Cette présence devrait encore s'accentuer avec l'installation d'un bureau à l'étage de l'ancienne maison du gardien de phare de Croas Malo, bureau qui offre une vue imprenable sur l'espace plaisance.

Le nombre d'escales a nettement progressé :

Nombre total d'escales annuelles :
> 2014 : 213
> 2015 : 369
Evolution : + 156

Parallèlement à ces escales, les inscriptions sur liste d'attentes se sont poursuivies tout au long de l'année, portant le nombre total d'inscrits à 250 aujourd'hui.

Notons que le SIVU cherche aussi à proposer des mouillages saisonniers pour permettre à ceux qui n'ont pas obtenu de mouillage annuel de pouvoir profiter des joies de la plaisance pendant au moins quelques semaines.

PROJET D'EXTENSION DU PORT DE PLAISANCE

Actuellement, le SIVU Tréffiagat – Guilvinec est toujours en discussion avec les services de l'Etat concernant les mesures compensatoires à apporter aux disparitions de zones humides : ces échanges devraient aboutir dans les prochaines semaines et boucler définitivement la phase d'avant-projet.
En parallèle, des rencontres ont déjà eu lieu entre le SIVU et ses différents partenaires institutionnels pour évoquer le mode de portage juridique et financier du futur port.

Cependant, le Département du Finistère, actuel propriétaire de l'espace portuaire voit du fait de la loi NOTRE sa compétence portuaire remise en cause: les prochains mois devraient permettre de déterminer si celle-ci sera conservée par le département ou bien transférée à la Région Bretagne.
La compétence sera définitivement attribuée au 1er janvier 2017.

Nous sommes actuellement suspendus à cette décision car c'est l'autorité compétente et elle seule qui pourra prendre la décision finale de lancer le projet.

>>> EAUX DE BAIGNADE : LE POINT SUR LA SAISON 2015

Une des vitrines touristiques de notre commune, et non des moindres

Pour la quatrième année consécutive, la Démarche Qualité Eau de Baignade laisse apparaitre un niveau de qualité des eaux excellent sur les plages de Kersaux, Squividan et Léhan. La démarche a été étendue cette année et devrait permettre le classement en 2016 de la plage de Pors Treillen, sur laquelle bien des parents et leurs enfants vont passer du temps pendant la belle saison.

Vous pouvez consulter les résultats des analyses sur le site de la commune ou sur :
>> www.baignades.sante.gouv.fr

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

PROTECTION DU LITTORAL

La municipalité a initié en 2015 une démarche de recherche de solutions pérennes, optimales et financièrement viables concernant la protection du littoral de TREFFIAGAT contre les risques de submersion marine.

Cette étude concerne le cordon dunaire entre Léchiagat et les roches du Goudoul : au sein de cette cellule hydro-sédimentaire, c'est le secteur situé à la jonction de la dune et de l'enrochement de Léhan qui est le plus sujet à l'érosion lors des violentes tempêtes hivernales.

UNE MISSION D'ETUDE EN COURS

La commune de Tréffiagat a confié au groupement HYDRATEC / PHYTOLAB / ISL une mission d'étude comprenant trois phases interdépendantes : l'établissement d'un diagnostic, suivi d'une proposition de solutions et enfin d'une étude approfondie de l'option retenue. Cette démarche est cruciale : il s'agit d'assurer la protection des biens et des personnes, une responsabilité qui incombe aussi bien au Préfet qu'au Maire d'une commune.

Contre les risques de submersion marine, il n'existe pas aujourd'hui de solution unique, idéale et définitive. C'est pour cela qu'il a été nécessaire de lancer cette réflexion afin d'adopter la stratégie la plus solide, en prenant en compte l'état actuel de nos connaissances, les retours d'expériences déjà menées sur d'autres sites, et les inévitables contraintes institutionnelles et financières.

UNE DEMARCHE SUBORDONNEE A DES CONTRAINTES

Nous n'en sommes là qu'au tout début d'un processus qui s'annonce long et complexe : cette démarche doit à la fois s'inscrire dans un cadre institutionnel imposé et faire face à des contraintes financières importantes.

• Contraintes financières :

- un projet d'une telle ampleur nécessite une recherche de financement importante et délicate dans un contexte global de restrictions budgétaires et de tarissement des sources traditionnelles de financement.

- les projets de travaux doivent répondre aux critères du Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), label étatique permettant d'obtenir des financements. L'obtention de cette labellisation prend souvent plusieurs années.
Toutefois, aucune nouvelle candidature à une labellisation PAPI ne pourra être lancée avant l'achèvement de la Stratégie locale des Gestion des risques Inondations menée en ce moment par l'Etat.

• Contraintes institutionnelles :

- La Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) sur le bassin Loire Bretagne guide et encadre l'aménagement du territoire à l'échelle du secteur «QUIMPER-LITTORAL SUD FINISTERE». Une de ses missions principales est d'intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale. Elle doit se conclure en décembre 2016.

- Les projets de travaux doivent tenir compte du probable transfert en 2018 à la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

DES TRAVAUX POUR PROTEGER LA POPULATION DANS LE COURT TERME

Parallèlement à cette action de long terme, la municipalité réfléchit actuellement aux travaux permettant de protéger le littoral le temps de la démarche qui, vous l'avez compris, risque de s'étaler sur plusieurs années.

Par ailleurs, la commune va recréer, ce printemps, deux nouveaux accès à la plage en remplacement de ceux emportés par les tempêtes de l'hiver dernier. Pour la protection des plagistes, la partie la plus érodée sera également sécurisée.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La commune de TREFFIAGAT est dotée d'un système d'alerte pour vous informer dans des délais plus rapides et de manière simplifiée, de tout évènement d'urgence. Il s'agit d'alerter les personnes ayant rempli le formulaire d'inscription pour recevoir les sms ou sms vocaux d'alerte lors de chaque évènement exceptionnel pouvant entraîner des risques pour la population, tout particulièrement les évènements météorologiques.
Une vingtaine de personnes sont actuellement inscrites et ont pu bénéficier de ce service, notamment lors du dernier coup de vent.

Les informations recueillies dans le formulaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la Commune. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/1978, les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès et d rectification aux données les concernant. Elles peuvent se désabonner à tout moment en formulant une demande écrite auprès des services.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en Mairie ainsi que sur le site Internet de la Commune : www.treffiagat.fr

UN PEU DE TECHNIQUE...

Le risque de submersion marine est très complexe à évaluer car il dépend de multiples facteurs, dont les houles et le contexte hydro-sédimentaire.

LES HOULES

Le littoral de la Commune de TREFFIAGAT, orienté Est-Ouest, est exposé aux houles de secteur Sud-Est à Sud-Ouest. La propagation de la houle dépend de l'orientation du vent, de la variation des fonds, de la présence d'obstacle (rocher, digue, estran) et du niveau de la mer.

Les houles constituent un agent primordial de la dynamique littorale.
On distingue généralement deux types de houles :
- **les houles du large (ou swell en anglais)** créées par des dépressions à plusieurs milliers de kilomètres de la côte avec des périodes longues et qui se propagent ensuite sous forme d'onde,
- **le clapot ou mer de vent** aux périodes plus courtes généré par le vent localement. Leurs caractéristiques (longueur d'onde, hauteur, période, célérité) dépendent de la vitesse du vent, de la durée pendant laquelle il souffle et de l'étendue d'eau qu'il affecte (appelée fetch).
La figure qui suit illustre la déformation des houles par frottement sur le fond à l'approche de la plage, leurs déferlements et les courants induits par le déferlement conduisant au transport sédimentaire et la dérive littorale.
(Source : Salomon J.N., Géomorphologie sous-marine et littorale [4], 2008)

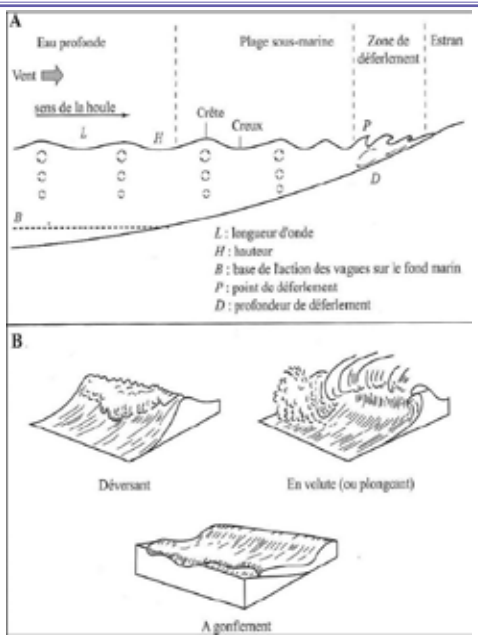

CONTEXTE HYDRO-SEDIMENTAIRE

- **Cellule hydro-sédimentaire**

Les systèmes hydro-sédimentaires sont délimités par des frontières plus ou moins fixes et perméables aux échanges sédimentaires, notamment longitudinaux. Ces cellules morphosédimentaires, découpent la côte en secteurs indépendants au sein desquels toute action de gestion sur un site pourrait avoir des répercussions sur les sites voisins à l'intérieur d'un même secteur.
Ici, la cellule sédimentaire du secteur est encadrée par les deux rias, celle du port de Léchiagat-Guilvinec à l'Ouest et le Ster de Lesconil à l'Est, et s'étend jusqu'à 20 mètres de profondeur.

- **Transit littoral**

Le transport dans cette cellule sédimentaire est dominé par les paramètres suivants :
* *La houle*, dont la hauteur significative est limitée au déferlement par l'action fortement dissipative du bas estran ;
* *Le vent,* responsable d'un transport éolien de l'Ouest vers l'Est ;
* *La marée* qui tend à amplifier les effets de tempêtes lors des forts coefficients.

On comprend donc que la morphodynamique du site est relativement complexe et résulte de l'action combinée et des interactions entre ces différents paramètres.
Les houles, par l'énergie qu'elles dissipent à l'approche des côtes, sont responsables des processus de transit sédimentaire. Elles provoquent dans la zone de déferlement des courants parallèles à la côte dont l'intensité dépend de leur obliquité vis à vis de l'orientation du rivage. Elles sont à l'origine des évolutions des profils de plage et des fonds pouvant entraîner l'érosion du littoral.

Figure ci-dessous : schématisation du mécanisme de la dérive littorale sous l'action de la houle (Source : Salomon J.N., Géomorphologie sous-marine et littorale [4], 2008)

>>> AMÉNAGEMENT DE RONDS-POINTS

Certains ronds-points ont été transformés par les services techniques, notamment ceux de Jos Quiniou et de Kersaux : ils viennent ponctuer la voirie de touches paysagères colorées plaisantes et répondent au souhait de certains habitants de voir leur quartier embelli. L'ensemble du personnel des services techniques de la commune a su faire preuve de qualité de travail et d'originalité

ROND-POINT DE JOS QUINIOU

Un rond-point qui s'intègre...
Situé à proximité de l'arrière-port, du lycée maritime et des écoles primaire et maternelle, notre rond-point y trouve naturellement son inspiration.

Un rond-point esthétique...
Une diversité variétale dans une ambiance maritime. Des compositions végétales à dominante de graminées s'adossent aux ganivelles. La présence du canot rappelle la proximité immédiate du port. Des vagues sont symbolisées graphiquement avec des cordons en concassé d'ardoises disposés en alternance avec des cordons de plantes tapissantes à floraison bleue (*Plumbago larpentae*). Un pin taillé en nuage structure le rond-point tout en rappelant ces arbres tordus par les vents marins. Des touches de couleurs sont apportées par les hémérocales et les achillées. L'ambiance dunaire est restituée avec la légèreté des *Gaura*, des *Perovskia*, et l'ensemble des graminées sur un lit de sable. Face à la rue des écoles, une rocaille à dominante de *Sedum* libère esthétiquement la vue des ganivelles pour les accrochages thématiques.

Un rond-point vivant et éducatif...
Il est possible de fixer temporairement des élements décoratifs sur le rond-point. Les thématiques abordées rythment et animent le lieu pendant l'année : Halloween, Pâques, Noël, les saisons, mardi gras, la pêche, des événements, etc. Il s'agit de travaux réalisés au sein des écoles pendant les ateliers Bulles, les TAP ou le temps scolaire (selon les projets pédagogiques).

La fabrication de nichoirs et d'abris à insectes sera l'occasion de sensibiliser les enfants au fonctionnement de la faune et de la flore locale, et donc à son respect.

ROND-POINT DE KERSAUX

Un rond-point qui s'intègre... entre terre et mer
A l'entrée du territoire, il est la première image de notre commune. Il représente la double identité rurale et maritime.

Un rond-point esthétique...
Une grande diversité variétale rappelant la façade maritime : gazon d'Espagne à floraison rose et blanche, nombreuses variétés de graminées très aériennes, enlaçant les ganivelles protégeant nos dunes.
Une ambiance plus rurale est apportée par la vigne (clin d'oeil au projet d'oenotourisme), et diverses vivaces aux floraisons longues et colorées (*Perowskia*, *Penstemon*, *Caryopteris*, Hémérocales).

Un rond-point vivant...
Carrés potagers et horticoles en osier tressé (renouvelés tous les ans).
Petit vignoble rythmé par les saisons (tailles, fruits, couleur d'automne),
Animations électrique pour les fêtes de fin d'année (réseau enterré).
Cabanes à insectes.

>>> DES RONDS-POINTS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

- des réalisations en interne de la conception à la plantation
- utilisation de plants issus de notre pépinière
- réutilisation de plants et enrochements des anciens ronds-points
- paillage en galets de silex issu de refus de criblage
- entretien réduit : peu de taille, pas de tonte
- objectif «zéro phyto» : aucun produit phytosanitaire depuis leur conception

REALISATIONS...

• **aménagement de la rue de la providence** : une liaison douce et une mise en sens unique d'une partie de la voie ont été réalisées. L'Espace de la Providence qui accueille l'ensemble des associations communales, des particuliers le week-end et l'Espace Jeunes du Malamok tout au long de l'année, bénéficie désormais d'un accès agréable et sécurisé.

• **enfouissement des réseaux** : les enfouissements de la rue du 08 mai 1945 se sont achevés et l'axe principal de la commune est maintenant débarrassé de tous les fils électriques et téléphoniques qui la survolaient.

• **canal de Léhan** : Le canal de Léhan a été curé afin de permettre un meilleur écoulement des eaux et une lutte plus efficace contre sa colonisation par la myriophylle du Brésil, qui étouffait peu à peu le milieu naturel.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Originales et économes, les illuminations de Noël 2015 ont été réalisées entièrement avec des leds basse consommation, dont la majorité provient de la réutilisation d'anciennes guirlandes. Les services techniques ont réalisé des tableaux originaux : ambiance marine à Léchiagat, où les poissons du port déambulaient dans les massifs sous l'oeil bienveillant d'une pieuvre à Kéristin. Parmi les sapins, des bonhommes de neige surveillaient malicieusement le houx majestueux du rond-point de Kergroes et le canot près de l'école publique.
Modernité enfin pour les entrées d'agglomérations, notamment à Kersaux où les totems serpentant et clignotant vers le ciel, dansent avec les ganivelles nouvellement parées de leurs graminées échevelées.

Les illuminations en quelques chiffres : 11 lieux illuminés, 75 % de recyclage d'anciennes guirlandes, 100 % réalisés en interne, 100 % de leds basse consommation. Pour 2016, les objectifs seront de finaliser les illuminations du port, de l'Étuve et de l'Espace plaisance et poursuivre avec le même esprit créatif et économe dans d'autres secteurs clefs de la commune, comme les massifs de Saint-Fiacre et de la Vierge.

AUTRES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS OU EN COURS...

• **amélioration du réseau pluvial** dans le secteur de Kelournou, dans le secteur du carrefour de la Rose des Vents

• **réfection de certains bâtiments communaux** : l'intérieur des locaux de la mairie, au bout de 39 ans, a besoin d'être modernisé un peu afin que l'accueil du public soit organisé dans les meilleures conditions possibles. La salle polyvalente de Croas Malo a besoin d'être rafraichie et rendue plus accessible. Le Centre nautique enfin est l'objet de certains travaux qui permettront d'accueillir dans de meilleures conditions le nouveau gestionnaire du site.

aménagement de la rue de la providence

L'ÉTUVE

ILS EN ONT RÊVÉ, NOUS L'AVONS FAIT

Les nombreux artistes que compte la commune ont en effet rêvé d'avoir leur salle pour pouvoir exposer leurs œuvres. Ils en parlaient à chaque exposition d'été.
C'est donc tout naturellement que la commune a pensé à détourner de son utilisation première le vieil hangar qui se trouvait au bas du pont à Croas Malo.
Cet ancien bâtiment, annexe, en son temps, du chantier naval Jules Loussouarn (Léchiagat), devenu entrepôt des services techniques municipaux, demandait à être rénové.
Son côté atypique du fait de ses dimensions (longueur 14m – largeur 3m70), son côté industriel lié au milieu maritime, son emplacement, ont fait tilt : «c'est le lieu qu'il faut à nos artistes !»
La rénovation débute donc 1er trimestre 2015. Elle sera sommaire afin de ne pas dénaturer le lieu situé dans une commune dont le port est classé d'intérêt patrimonial.
Le nom s'est imposé très rapidement : la cheminée et le lavoir en ciment y sont pour quelque chose. Dans les chantiers navals n'y avait-il pas des étuves qui permettaient grâce à la vapeur de cintrer les bordés des bateaux ? Ce sera donc : L'Etuve.

Les travaux terminés, début septembre, il est l'heure de passer à l'inauguration de cette salle d'exposition.
La date est fixée : 12 septembre 2015.
Pour que la fête soit belle et que cette salle soit baptisée il fallait :

• un parrain :
c'est avec beaucoup de spontanéité et de gentillesse que Dan Ar Braz a accepté la mission de couper le ruban.
• un artiste de renom :
c'est le franc-comtois Laurent METHOT, amoureux de la Bretagne et de Léchiagat en particulier, qui démarra la nouvelle vie artistique de ce lieu en exposant un quinzaine d'œuvres, des tableaux et des sculptures travaillés avec des bois de récupération du port

• des personnalités, elles ont répondu présents:
la députée Annick LE LOC'H
le sénateur Michel CANEVET
la conseillère départementale Nathalie TANNEAU
le président de l'association Leucémie Espoir 29
des représentants de communes voisines
et de très nombreux treffiagatais

• de la musique
c'est le Bagad An Dreizherien qui a su donner son côté festif à cette cérémonie
Maintenant le bâtiment peaufine ses finitions et surtout finit de se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité.
Ensuite la saison 2016 des expositions pourra démarrer début juin et accueillir l'exposition annuelle des artistes locaux et aussi de nombreux autres artistes venus d'horizons divers.
Longue vie à L'Etuve.

Marie-Christine GARO
Conseillère, Déléguée à la Culture et au Patrimoine

>>> RÉHABILITATION DU STADE DU MERLOT

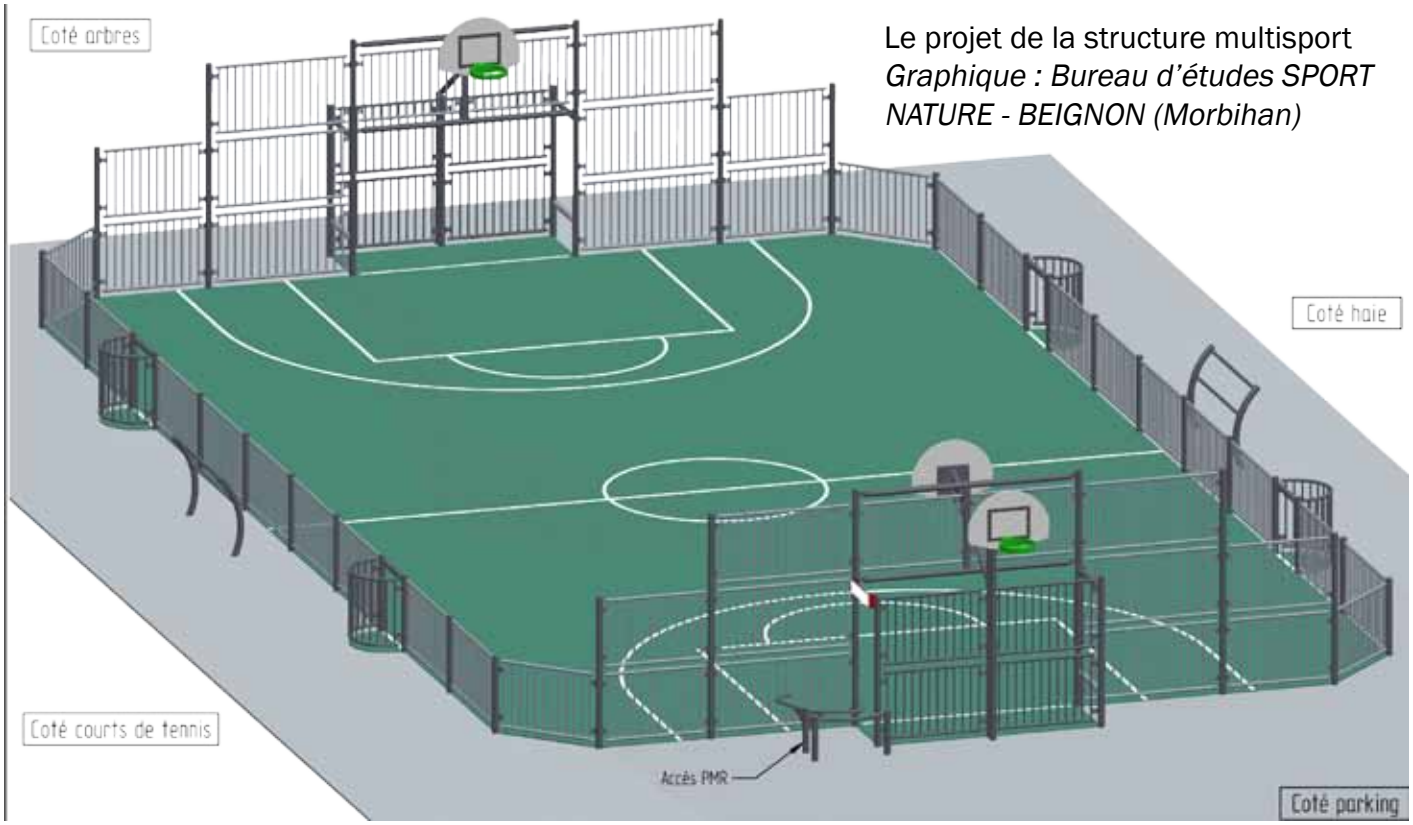

Le projet de la structure multisport
Graphique : Bureau d'études SPORT NATURE - BEIGNON (Morbihan)

Espace délaissé depuis plusieurs années, le stade du Merlot va être réhabilité : un marché public a été récemment passé avec la Société Sport Nature qui installera bientôt une structure multisport à l'emplacement de l'un des anciens courts de tennis désaffectés. Ce terrain pourra ainsi accueillir les jeunes du territoire qui désirent s'exercer au soccer, au basket ou au handball.

Les autres courts seront rénovés par les services techniques et laissés en accès libre à la population souhaitant s'adonner à la pratique du tennis, du volley-ball ou du badminton : d'autres aménagements verront peu à peu le jour afin de rendre ce lieu le plus attractif possible pour les jeunes de la commune et leur offrir un espace pour se dépenser et s'amuser.

A proximité des courts de tennis, le grand stade du Merlot sera également réhabilité afin de pouvoir accueillir des matchs officiels le week-end. Cela passe par la réfection complète du terrain ainsi que par l'abattage des sapins qui l'entourent pour des raisons de sécurité : ce sera aussi l'occasion de rendre un peu de lumière aux habitants de Villoury.

Ainsi, le T.G.V. Football Club aura un espace où faire évoluer ses licenciés, et notamment son équipe féminine formée cette année.

LE CENTRE NAUTIQUE

Le Centre nautique est l'une des vitrines touristiques de la commune : c'est l'association Rêves de Mer qui reprend l'activité du centre à partir du mois de mars 2016. Le nouveau directeur du centre, Yann Troley, entre en fonction dès janvier. Il a pour ambition de relancer les classes de découverte, classes de mer, séjours sportifs, les colonies de vacances et d'innover avec l'accueil de groupes de randonneurs. Pascal Goulaouic, président de «Rêves de mer», table sur trois ans pour atteindre une vitesse de croisière. Des partenariats sont envisagés (avec Haliotika, des écoles de surf, de char à voile, d'autres centres nautiques...). Comme l'activité est amenée à déborder du nautisme, une réflexion est menée pour trouver une nouvelle appellation à la structure.

REVES DE MER...

R.E.V.E.S. de Mer, Reseau Européen de Vacances d'Education et de Sports, est une SAS, elle a pour but de promouvoir toutes les activités de pleine nature en milieu marin et rural. Cette promotion se fait notamment par la gestion de centres où sont développées l'étude de l'environnement, du patrimoine et des arts. Cela passe aussi par le développement de la pratique d'activités sportives de plein air (char à voile, voile, catamaran, surf, kayak, VTT, cerf-volant...).

4 grands domaines d'action

* Les sports nautiques
* La nature et l'environnement
* L'éducation
* Le tourisme

9 centres d'hébergement sont à votre disposition en Bretagne
3 centres nautiques sont à votre disposition dans le Finistère
1 siège administratif à Plounéour Trez

Rêves de mer
DES ÉMOTIONS À PARTAGER

Rêves de Mer - 3 Place de la Mairie
29890 Plounéour Trez
02 98 83 55 17
revesdemer@revesdemer.com
www.revesdemer.com

UN PEU D'HISTOIRE...

1974 : Le centre nautique est lancé en 1974 avec très peu de matériel, quelques bâteaux et deux vieilles tentes marabout. Cependant, son potentiel humain est grand : une équipe de copains qui partagent une même conception de la société et des vacances est animée par la volonté de voir se bâtir un monde moins inégalitaire et pouvoir jouer un rôle social. L'internat est créé un an plus tard et 30 jeunes sont accueillis sous tente, sur un terrain mis à disposition par la commune. Deux autres baraques abritent l'atelier nautique et la cuisine.

1979 : inauguration du premier bâtiment avec cuisine et sanitaire.
1982 : un deuxième bâtiment est réalisé, avec une cuisine fonctionnelle
1988 : voit sortir de terre une salle d'activités, un premier bâtiment d'hébergement de 16 lits et l'arrivée des planches à voile.

Toutes ces constructions et ces achats de matériel n'ont été possibles que grâce au bénévolat total jusqu'en 1984 puis partiel jusqu'en 1990.

1991 : marque un tournant dans la vie du centre qui se trouve dans une situation financière difficile pour l'association. La commune de TREFFIAGAT propose le rachat du centre, devient propriétaire et confie la gestion à une association.

1996 : un bâtiment d'hébergement de 67 lits est réalisé.

2000 : un nouveau bâtiment abrite une salle d'activités, un atelier et une voilerie.

début 2015 : l'équipe en place n'a pas souhaité continuer et l'association est dissoute.

>>> TREFFIAG'ART 2015

16ème édition de l'exposition d'arts plastiques de nos artistes locaux - 3 au 14 août 2015

La 16ème édition de l'exposition d'arts plastiques de nos artistes locaux s'est déroulée du 3 au 14 août 2015 dans la salle du conseil municipal dédiée pour la dernière fois à cette manifestation.
En effet, cette exposition rencontrant de plus en plus de succès, il fallait lui trouver un écrin à sa juste valeur. C'est ainsi que dès 2016, toutes les expositions auront lieu dans la salle de l'Etuve (voir article page 18).
Pour l'édition 2015, c'est une quinzaine d'artistes qui ont laissé s'exprimer leur sensibilité au travers de leurs œuvres ; dans des techniques très différentes : aquarelle, huile, laque, photographie couleur ou noir et blanc, volume réalisé à partir de matériaux glanés, sculpture sur bois.
Si les techniques étaient différentes, les thèmes abordés ne l'étaient pas moins : paysages maritimes, champêtres, motifs bigoudens, natures mortes, visages d'ailleurs, ...

Présentation des artistes :

- Jeannine BOËT (Aquarelle) **A**
- Mireille BONIN (Aquarelle) **B**
- Soizic CARIOU (Huile) **C**
- Marie-Aline COEURET (Aquarelle) **D**
- Marie-Christine DURAND (Volumes) **E**
- Marie-Christine GARO (Photo noir & blanc) **F**
- Claudette LE PUTH-MICHEL (Aquarelle) **G**
- Michel MARATRAT (Huile) **H**
- William MORITZ (Aquarelle) **I**
- Jacques PENNORS (Aquarelle) **J**
- Patricia QUAYLE (Photo couleur) **K**
- Max RELOUZAT (Sculpture bois) **L**
- Christian RUELLAN (Photomontage) **M**
- Josef SKALA (Laque sur bois) **N**
- François TANNIOU (Aquarelle) **O**

Un grand merci à tous ces artistes à qui je donne rendez-vous pour la 17ème édition et j'invite tout artiste dans l'âme à nous y rejoindre pour une magnifique exposition à L'Etuve.
Marie-Christine GARO
Conseillère, Déléguée à la Culture et au Patrimoine

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N
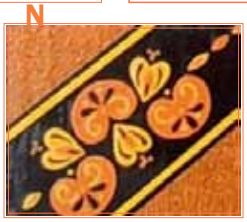
O

>>> JARDINS FLEURIS

La remise des prix du concours des jardins fleuris, organisé par la commune, s'est déroulée le vendredi 15 octobre 2015, salle Ti Ker.

Danielle BOURHIS, Maire de la Commune, a félicité les onze participants et remis un plant et un bon d'achat à chacun d'eux. Le concours des jardins fleuris reste une tradition forte que la municipalité souhaite préserver et encourager.

Cette année, le jury était composé de Célina CAOUDAL, Lisiane SALAUN, fleuriste, Françoise LE ROUGE, employée aux espaces verts, et de Marie-Hélène LE BERRE et Frédéric LETENNEUR, adjoints au Maire.

Chargé de visiter les jardins, il a été particulièrement attentif au respect de la charte du jardinier éco-responsable (récupérateur d'eau, compost), mais surtout sur l'emploi de méthodes alternatives au désherbage chimique.
La qualité du choix des végétaux, leur composition et l'harmonie de leurs formes et couleurs ont été pris en compte.

Ces espaces participent vivement à l'embellissement de notre commune. La qualité du choix des végétaux, leur composition et l'harmonie de leurs formes et couleurs ont été prises en compte.

LES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2015

- 1er prix : Chantal JOLIVET
- 2ème prix : Marianne FRIN
- 3ème prix : Pierre LE HERPEUX
- Prix spécial (décerné aux jardins des personnes locataires) : Annie CORE

>>> MARCHÉ ESTIVAL

En 2015, le marché estival a repris ses quartiers rue R. et X. Quideau (en bas du pont) avec plus de visiteurs que lors de la précédente édition. Les enfants n'ont pas été oubliés avec la structure gonflable de Ty Marmouz, qui accueillait nos petites têtes blondes gratuitement dans l'enclos des phares. Les parents ont ainsi pu flâner et se restaurer calmement sur les tables mises à disposition.

Les animations ont également égayé le marché avec la venue de clowns, ainsi qu'avec la participation du Bagad An Dreizherien et Kan Atao. Le village «Copain du Monde» a par ailleurs offert un beau spectacle et leur stand a connu un franc succès.

Merci au Comité d'Animation et à tous les acteurs qui permettent à ce marché d'animer l'été !

> le marché estival semi-nocturne : tous les vendredis de juillet et août, de 18h00 à 21h00, rue R. et X. Quideau
> les dossiers de demande de place sont téléchargeables sur http://www.treffiagat.fr/mairie/venteaudeballage.php

TOUTE L'ANNÉE

Avenue du Port de septembre à juin et parking de la Pointe en juillet et août :

- ***La cuisine de Jac Jac***
cuisine régionale et cuisine du monde le mardi à partir de 17h30 - 06 64 95 77 44
- ***Malasia***
cuisine asiatique (sur commande) le troisième jeudi du mois à partir de 17h00 - contacter Monique au 06 06 89 82 10
- ***M. GUERRERO Adrien***
vente d'huîtres et de produits régionaux le samedi de 09h00 à 13h00 - 06 99 19 87 28

ACTION SOCIALE

>>> LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Il est géré par un conseil d'administration de 17 membres.
Le maire, Danielle BOURHIS, est sa présidente.

8 membres élus au sein du conseil municipal :

- LE BERRE Marie-Hélène (vice-présidente)
- CORNEC Françoise
- STEPHAN Luc
- KIRTZ Daniel
- LETENNEUR Frédéric
- LE ROUX Véronique
- GARO Marie-Christine
- CARIOU René

8 membres cooptés dans la population :

- BOURHIS Pierre représentant la MSA
- LE COZ Armand représentant l'ADMR
- CAOUDAL Célina représentant les Retraités
- GRISSONANCHE Yves
- TOURNEREAU Bertrand représentant le Secours Populaire
- PITON Colette représentant le Secours Catholique
- LE GARO Christiane représentant les Restos du Cœur
- OLIVIER Maryse représentant une Association de Tutelles

Le conseil d'administration examine et émet des avis sur différents types de demande d'aide sociale. Pour l'année 2015 le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises et a étudié 7 dossiers. Il invite à déjeuner, une fois par an, toutes les personnes de 70 ans (dans l'année) et plus. Pour l'année 2015, le repas s'est déroulé à la salle Croas Malo de Léchiagat le samedi 03 octobre, il a regroupé 140 personnes. La restauration et le service étaient assurés par le traiteur « Les Temps Gourmands» de Pont-l'Abbé et l'animation musicale par Iohan Quillec de Quimper ; l'ambiance fut chaleureuse et à la fête !
Pour l'année 2015, les personnes ne pouvant participer au repas pour des raisons de santé ou de mobilité réduite, avaient la possibilité de s'inscrire pour un colis, sous réserve de remplir le coupon réponse ! Les personnes âgées de Tréffiagat résidents en EHPAD ont reçu également un colis.

La baisse des dotations de l'état, les difficultés d'emploi pour les jeunes, les emplois précaires pour les femmes issues de famille monoparentale...etc., toutes ces situations nous contraignent à mener une réflexion pour l'année 2016, sur les conditions d'âge concernant l'attribution des colis et de la participation au repas des anciens. Et ceci afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants de la commune.

>>> BANQUE ALIMENTAIRE

La distribution de la Banque Alimentaire est désormais assurée par le CCAS de Tréffiagat de manière autonome.
Elle a lieu deux fois par mois, le mercredi dans de nouveaux locaux de La Providence.
Il y a également un bureau social qui permet de recevoir les personnes en difficultés en toute discrétion.
Des produits frais, surgelés ou secs, fournis par la Banque Alimentaire de Quimper, sont proposés aux bénéficiaires.
Pour profiter de cette aide, il suffit de s'adresser au CCAS.
Un dossier est alors établi sur présentation de justificatifs de ressources et de domicile.
Les dossiers sont ensuite étudiés par le conseil d'administration du CCAS et l'aide est attribuée selon un barème fixé par lui. L'aide est valable pendant un temps défini mais en fonction de l'évolution de la situation des intéressés, les demandes peuvent être réexaminées. Dans certains cas il peut être proposé un colis de dépannage.
Pour l'année 2015 le CCAS de Tréffiagat a participé à la collecte de la Banque Alimentaire les 27 et 28 novembre au Marché U de Plobannalec-Lesconil. Merci au CCAS de Plobannalec-Lesconil ! Nous avons récolté 665 kg.
Merci aussi à tous les donateurs. Le stock ainsi constitué nous permet d'aider les bénéficiaires toute l'année.
Cette solidarité est l'affaire de tous ; même si nous ne sommes pas directement concernés, cela peut bénéficier à un ami, un membre de sa famille, un voisin...
Ce sont les femmes et surtout les familles monoparentales qui sont les plus touchées. La cause la plus fréquente : un emploi précaire ou mal rémunéré.

>>> EHPAD de PENMARC'H

L'établissement héberge actuellement 75 personnes. La moyenne d'âge est de 88 ans. Avec toujours une grande majorité de femmes : 66 femmes pour 9 hommes seulement.
La doyenne est Madame Eulalie BUHANNIC de TREFFIAGAT qui a fêté ses 101 printemps au mois de février 2016.

On vit bien et on vit vieux à l'EHPAD de Penmarc'h.

Pour les inscriptions, les tarifs ou toutes autres demandes, s'adresser à Monsieur Le Directeur, rue Louis Guilloux - 29760 PENMARC'H au 02.98.58.51.66

ABI 29

Un conteneur ABI 29 a été installé place du 19 Mars 1962 à proximité des conteneurs de la CCPBS ; vous pouvez y déposer vêtements et paires de chaussures susceptibles d'être réutilisés. ABI 29 récupère également les vêtements très usagés et les chiffons ; ils sont recyclés en isolant thermique.
Merci d'emballer vos dépôts dans des sacs fermés.

>>> O.P.A.C.

• ***Prêt social location accession (PSLA)***

Une famille de TREFFIAGAT a emménagé à l'automne dans l'un des 4 pavillons (type T4 «location-accession» à la propriété, dédiés aux primo-accédants), une deuxième famille ne devrait pas tarder à les rejoindre. Il reste deux pavillons de disponible, s'adresser à l'OPAC de Quimper (02 98 55 60 00) pour tout renseignement.

>>> SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE

Il dépend depuis le 1er janvier 2013 de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS). Le service fonctionne du lundi au samedi, y compris les jours fériés à partir de deux repas par semaine. Un prix unique pour l'ensemble de la communauté : 9,80€ par repas. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les repas sont préparés par l'Hôtel-Dieu de Pont l'Abbé.

> Pour tout renseignement s'adresser au 02.98.87.83.93

• SEMAINE BLEUE

La semaine bleue a lieu tous les ans au mois d'octobre, cela concerne les personnes âgées . Les CCAS de Tréffiagat et du Guilvinec se sont associés pour offrir un après-midi loisir intergénérationnel aux personnes âgées des deux communes.
Le mercredi 14 octobre a commencé par la projection d'un film par l'association GV au ciné au Malamok et suivi par un goûter à la salle Croas Malo. Plusieurs grands-parents sont venus en compagnie de leurs petits- enfants.
Le CCAS de Tréffiagat remercie le Malamok pour le prêt de la salle et l'association GV au ciné pour la projection du film.

• KAN ATAO (PHOTO CI-CONTRE)

Le 12 novembre 2015, le groupe de chant de marin Kan Atao a remis un chèque d'un montant de 250 € au CCAS de Tréffiagat, en remerciement du prêt de la salle Croas Malo où s'est déroulé l'enregistrement de leur 3ème CD.
Le CCAS de Tréffiagat est très touché par ce geste et bien sûr utilisera ce don à bon escient.

ADMR GUILVINEC/TREFFIAGAT

L'association locale ADMR (aide à domicile en milieu rural) est affiliée à l'Union Nationale ADMR . Elle est agréée par la Préfecture et autorisée à travailler par le Conseil Départemental.

L'association vous conseille et trouve avec vous la solution la plus adaptée pour bien vivre à domicile.

L'ADMR est présente à tout âge de la vie, à l'occasion d'une naissance, d'une maladie, d'une difficulté familiale, pour faciliter l'autonomie des personnes en situation de handicap, pour aider les personnes âgées à rester à domicile, et accomplir les tâches quotidiennes de la vie.
L'ADMR est également présente pour assurer du «ménage confort» pour l'entretien courant de la maison (réduction de 50% sur les impôts).

Nos bénévoles installent des systèmes de téléassistance, et proposent différents dispositifs selon vos besoins.
Les 32 salariées qui assurent 37000 heures de travail par an au profit des usagers du Guilvinec/ Treffiagat ont été équipées de smartphones. Ces équipements favorisent l'efficacité et le confort de travail, permettent de gérer et sécuriser les déplacements.

Les salariées restent en lien permanent avec la base logistique située 12 Bis Place Dixmude 29730 LE GUILVINEC. Cet équipement est doté de logiciels de gestion afin de simplifier les facturations et l'établissement des salaires.

L'ADMR est un réseau de professionnels qualifiés au service des personnes, l'association locale oeuvre depuis plus de 40 ans sur les deux communes, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année.

> CONTACT SECRÉTARIAT :
Delphine CANONNE / Marlène BERTHELOT
Tel : 02.98.58.14.89 / Fax : 02.98.11.29.84 - 12 bis Place Dixmude 29730 LE GUILVINEC
Courriel : guilvinec@admr-29.org
DU LUNDI AU VENDREDI de 9h à 12h / 13h30 à 16h30 (sauf les mardi et mercredi après midi / permanence téléphonique)

LES CENTENAIRES DE LÉCHIAGAT

Le 28 février 2015, Mme Buannic Eulalie de l'impasse des Oiseaux résidante de l'EHPAD de Ménez Kergoff à Penmarch', a fêté comme il se doit ses 100 ans.

Entourée de son jeune frère José, de sa famille et des membres du CCAS de Tréffiagat.

Mme Buannic est née dans le quartier de Croas Malo ou elle rencontrera son futur époux Emile, patron pêcheur (bateau Croas Malo) et également élu local.

De cette union naitront deux fils.

Le 29 février 2016 c'est au tour de Mme Pochat Marie de la rue des Mouettes de fêter ses 100 ans.

Depuis sa naissance Marie a toujours vécu à Léchiagat. Sa maison étant trop petite, Mme Le Maire a proposé de prêter une salle communale pour accueillir la famille, les voisins, les aides à domicile...etc.

Le CCAS s'est chargé d'organiser le goûter. La télévision s'est également invitée pour l'événement car Marie fait partie des dernières bigoudènes à porter la coiffe.

Mme Buannic vient de fêter ses 101 ans !

Nos centenaires sont des femmes volontaires et de caractère !

Photos : Mme Eulalie BUHANNIC (à gauche) et Mme Marie POCHAT (à droite)

>>> CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) est un lieu, d'accueil, d'écoute et d'information à destination des personnes âgées de plus de 60 ans, de leur famille et entourage et des professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) du Pays bigouden est un service public et gratuit. Ses missions sont de :

- vous informer
- vous accompagner
- vous orienter vers les organismes compétents
- de coordonner les différents intervenants de l'aide et du soin

>> site Internet : **http://www.ccpbs.fr/rubrique-services/action-sociale-emploi/senior-2/clic/**

Le CCAS de Tréffiagat en partenariat avec le CLIC a mis en place deux ateliers qui se sont déroulé à la Providence :

- Atelier « Bien vieillir » animé par la MSA Armorique pendant 8 semaines de février à avril 2015
- Atelier « Prévention des chutes » animé par l'Association Siel Bleu d'octobre 2015 à février 2016

>>> TROISIÈME ÉDITION DU VILLAGE «COPAIN DU MONDE»

Août 2015 - organisé par la Région Bretagne, le Secours Populaire Français et « Copain du monde »

Janvier 2015. Après rencontre avec les élus de Treffiagat, le conseil de région Bretagne du Secours Populaire français décide, bien que les conditions soient plus complexes du fait de l'arrêt de l'association nautique, d'organiser un 3ème séjour d'enfants « copain du monde » du 8 au 23 août 2015.

La durée du village est prolongée pour permettre aux petits bretons de commencer plus tôt leurs vacances et ainsi de préparer l'accueil des enfants étrangers. Une bonne idée qui a permis une intégration plus rapide de tous. Les enfants ont pu pratiquer les mêmes activités que les autres années, mais la partie nautique a eu lieu au centre nautique de Penmarc'h : il a donc fallu gérer plus de déplacements. Tout le village (enfants et animateurs) a participé avec 60 000 autres copains français et étrangers le 19 août à la Journée des oubliés des vacances à Paris .

Toutes ces activités ont eu lieu dans un esprit d'échange de culture (saynètes de différents pays et de la Bretagne avec la participation du bagad An Dreizerien, de bigoudènes en costume et de koiungneuses).

Les Copains du Monde de Léchiagat ont comme d'habitude préparé un petit spectacle de rues sous la houlette de notre professeure de théâtre et se sont produits au marché de Léchiagat et à la cérémonie organisée en leur honneur par la municipalité .La somme recueillie lors du passage du chapeau et de la vente d 'objets artisanaux a servi au financement du village.

Ces villages « Copain du Monde » (19 organisés en France cette année) ont été l'occasion pour les enfants d'être sensibilisés à l'engagement à l'initiative, au rôle de chacun dans un séjour collectif et à la Convention Internationale des Droits de l'enfant. Objectif atteint puisqu'à leur retour dans leur pays les petits étrangers ont mis en place des clubs « copain du monde » et organisé des initiatives solidaires pour aider des enfants dans leur pays .

LE SURF AVEC L'ASSOCIATION 29 HOOD DE PORS CARN (CM1/CM2)

GROUPE SCOLAIRE DE LÉCHIAGAT

Le groupe scolaire accueille cette année 156 élèves. L'école fonctionne avec 6 classes. Elle est dirigée par une nouvelle directrice, Astrid BIET. La décharge de direction est assurée le jeudi par Jean-Jacques BIHAN.

La composition de l'équipe enseignante est donc celle-ci :
- Joëlle CAYRASSO PS1-PS2 (ATSEM : Dominique RIOU-LUCAS)
- Astrid BIET MS-GS (ATSEM : Marie-Pierre KERLOGOT)
- Katell LE BERRE CP-CE1
- Nathalie PIÉTÉ CE1-CE2
- Nicolas HENRIO CE2-CM1
- Pierre JOLIVET CM1-CM2

Sans oublier les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) :
- Soizic BERROU
- Sylvie JAHAN
- Martine GALIBERT

L'école fonctionne en 4 jours ½ avec école le mercredi matin.
Les horaires sont les suivants :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-15h45
Mercredi : 9h00-12h00.

Après les cours, les enfants peuvent aller aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ou en espace bulle organisés par la mairie. Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées par les enseignants.

Les enfants et les enseignants profitent d'un cadre de travail très complet : une salle de motricité, la salle Croas Malo, une salle informatique, la bibliothèque municipale, une salle d'arts plastiques, le stade de Keristin.
Les élèves profitent également de la garderie et de la cantine organisées par la municipalité de Treffiagat. Ils sont encadrés par : Marie PLOUZENNEC, Aline CARIOU, Géraldine CORNOU, Marie-Pierre KERLOGOT, Hélène MARCHADOUR et Dominique RIOU-LUCAS.

En 2014-2015, de nombreux projets ont été menés dans les classes avec l'appui de l'Association de Parents d'Elèves, de l'amicale laïque et de la municipalité.

Pour les maternelles :

- Ecole et cinéma
- Visite à Haliotika
- Spectacle de Noël
- Visite de la ferme de Pont Aven
- Projet mosaïque pour les Moyens/grands

Pour l'élémentaire :

- Ecole et cinéma (3 séances CP et CE)
- Cross de la solidarité (CP et CE)
- Spectacles au Malamok (2 spectacles pour les CP/CE1/CE2)
- Correspondance avec le Burkina Faso par le biais de l'association AFIDESA
- Séances de surf
- Visite du musée de la préhistoire (CE2/CM1)
- Sortie à Port Louis, Haliotika, au phare de la pointe pour les CM1/CM2

• LES ÉLÈVES DE CM ONT PRATIQUÉ LE SURF AVEC L'ASSOCIATION 29 HOOD DE PORS CARN AU MOIS DE JUIN 2015

Les CM2 ont bénéficié de 8 séances et les CM1 de 4 séances. Ils ont pu acquérir des notions sur la météorologie, la formation des vagues, la sécurité dans l'eau et bien sûr des techniques de glisse. Tous les élèves ont pu suivre une vague dès le premier cours. Ils ont tous exprimé un vif intérêt pour cette activité. La mairie a subventionné une partie et l'APE de Treffiagat l'autre.

SURF (CM1/CM2)

• PETIT DEJEUNER A L'ECOLE MATERNELLE

Vendredi 16 octobre 2015, à l'occasion de la semaine du goût, les parents et les élèves de maternelle étaient invités à venir prendre un petit déjeuner en classe. Chaque famille a participé en apportant un aliment choisi dans une liste établie par les enfants : pains variés, fruits, œufs, jus de fruits, compote, yaourts, céréales, crêpes, lait...

Ce 1er repas de la journée a été fort apprécié et chacun a pu découvrir de nouvelles saveurs : beurre de cacahuètes, lait d'amande ou confitures maison. Les enfants se sont bien amusés à tartiner, éplucher, couper et se servir tout seuls. Une réussite pour le 1er rendez-vous parents-enfants de l'année.

PETIT DEJEUNER A L'ECOLE MATERNELLE

Visite et montée du petit phare de Léchiagat avec M. Letenneur pour les classes de Pierre Jolivet CM1-CM2 et la classe Katell Le Berre CP-CE1.

La sortie au spectacle du Malamok : toit du monde pour les classes de Nathalie Piété et Katell Le Berre

Classe de Katell le Berre mai 2015
La venue de Marianne Larvol, illustratrice de livres pour enfants. L'œuvre réalisée avec elle en classe « la sieste du taureau », a été exposée au salon littéraire du Goéland masqué. D'après le livre pour enfant « la sieste du taureau » aux éditions Locus Solus.

Le jeudi 15 octobre, les enfants du groupe scolaire ont participé à une manifestation artistique mondiale : **la grande lessive**. Le thème retenu cette année était : « la tête en bas». Les œuvres ont été exposées sur des fils à linge dans les cours de recréation. Les parents ont été invités à venir voir les productions de leurs enfants

Sorties cinéma pour les classes de Nathalie Piété et Katell Le Berre : « les aventuriers » et « jours de fête »

>>> TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P.)

La réforme des rythmes scolaires permet de proposer aux enfants de l'école des ateliers de découverte. Ces temps sont organisés par le Malamok et la Mairie en partenariat avec L'amicale Laïque, Tintamare, Gym Plonéour, les Couleurs du Temps, Plijadur Lenn, Sur un Air de Terre.

Chaque enfant peut s'inscrire à 1 ou 2 ateliers par semaine de 15h45 à 17h.
Les TAP sont planifiés par périodes, de vacances à vacances.
132 enfants sont inscrits, ils sont répartis en 8 groupes selon leur tranche d'âge.

Les objectifs principaux de cet accueil visent à :

- favoriser le respect, l'entraide et la tolérance
- favoriser la découverte, l'expérimentation
- susciter la curiosité et le plaisir
- favoriser la participation et la prise d'initiatives
- respecter les rythmes, les souhaits de chacun

Les activités proposées visent à favoriser l'accès des plus jeunes à différentes pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, ludiques et écocitoyennes.

Les enfants des classes élémentaires peuvent ainsi choisir entre différents ateliers :

- jeux de société
- jeux collectifs, jeux sportifs
- « funky gym »
- initiation à la danse
- jonglage
- arts-plastiques
- musique
- sculpture
- bricolage
- robotique et codage informatique
- cuisine
- « Anglais ludique »
- projet « récup » et développement durable

Les propositions d'activités pour les enfants des classes maternelles varient à chaque séance, selon les groupes et en fonction de leurs besoins et de leurs souhaits.
Ils progressent selon leur rythme via des thématiques de saisons. Au programme : arts-plastiques, bricolages, balades, jeux collectifs, ateliers jeux, ateliers lecture, cuisine. De nouvelles animations seront développées dans le courant de l'année.

ATELIER PATISSERIE

ATELIER LIRE ET FAIRE LIRE - AMICALE LAÏQUE

ATELIER BRICOLAGE

ATELIER SCULPTURE

FUNKY GYM

ATELIER ROBOTIQUE

ACTIVITES AU JARDIN

EXPERIENCE SCIENTIFIQUE

>>> ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'accompagnement à la scolarité est un service d'aide aux devoirs organisé par le Malamok.
Il s'adresse aux enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ce service propose :

- d'accompagner, suivre et encourager les enfants à travers leur scolarité.
- d'apporter une aide méthodologique au travail scolaire (organisation, apprentissages, écoute).
- d'aider les enfants à devenir responsables, autonomes, à prendre de l'assurance, et, apprécier l'effort.
- de susciter la curiosité des enfants et de les placer en situation de réflexion, d'expérimentation.
- d'offrir des activités permettant d'élargir les connaissances et les expériences.

Les enfants sont accueillis :

- au Ty-Malamok au Guilvinec les lundis et jeudis de 16h30 à 18h15 et/ou
- à la salle Croas Malo de Léchiagat les mardis et jeudis de 17h15 à 18h15.

L'accompagnement scolaire se déroule en plusieurs temps :

- un temps de détente : goûter et jeux,
- un temps d'aide aux devoirs,
- un temps d'atelier : lecture, activités manuelles, jeux de société...

Ce service est gratuit, il est ouvert aux adhérents du Malamok.

Les inscriptions et adhésions peuvent se faire à l'accueil du Malamok début septembre ou en cours d'année.

>>> LYCÉE MARITIME

DES TAUX DE RÉUSSITE TRÈS SATISFAISANTS ET DES EFFECTIFS STABLES

Les taux de réussite aux examens de l'année 2014-2015 sont tous très satisfaisants ; on notera particulièrement le 100 % atteint par les jeunes de CAP Matelot et de Bac Pro Electromécanicien Marine. Quant au Bac pro Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes option Pêche, on constate une belle réussite à 87 %, avec 40 % d'élèves ayant obtenu une mention dont les deux seules mentions « Bien » obtenues au niveau national. En France 79 candidats se présentaient cette année au Bac pro « pêche », 23 étaient issus du Lycée maritime du Guilvinec ; on remarque donc que près de 30 % des jeunes marins pêcheurs sont formés dans l'établissement bigouden, au cœur du 2ème port de pêche français en valeur débarquée. Ces taux de réussite en formation initiale sont à l'image de ceux obtenus tout au long de l'année avec la formation continue. Ils sont aussi le fruit du respect strict des enseignements et du travail sur le bien-être des élèves au sein du lycée, tant à l'externat qu'à l'internat.
Les effectifs restent stables depuis plusieurs années, avec cependant une augmentation significative en section « Electromécanicien marine ».

DES PROJETS CONCRÉTISÉS DÈS LE PREMIER TRIMESTRE

Les premières journées d'intégration ayant rencontré l'an passé un succès indéniable, elles ont été reconduites cette année. Au programme : catamaran, kayak de mer et surf, sans oublier le barbecue à l'internat.

Puis, ce fut le grand départ pour les 14 élèves de 1ère CGEM qui participent au projet d'échange avec le Chili, initié l'an dernier. Durant 3 semaines, ils ont été accueillis à l'Instituto IDEMAR, le centre de formation maritime basé sur l'île de Chiloé. Un précédent échange, favorisé par le programme de coopération Finistère-Chiloé du Conseil Départemental du Finistère, avait déjà eu lieu en 2007-2008. Les jeunes Chiliens seront eux accueillis en Bretagne en 2016.

Une cinquantaine d'élèves du lycée, toutes classes confondues, ont également participé au Plan de Sauvetage aux Naufragés organisé par la Préfecture Maritime. Ils ont embarqué sur le Fromveur II, de la compagnie Penn-ar-Bed et ont joué les passagers lors d'un exercice d'évacuation du navire. Une journée riche en enseignements et en émotions puisque la tempête était de la partie !
Dans le cadre de la COP21, les jeunes des classes de CAP matelot se sont investis dans la plantation de 3 arbres sur le site de l'établissement. Les espèces – mûriers platanes et érable à feuilles rouges - ont été sélectionnées pour résister aux conditions climatiques locales.
Quant à Capitaine Corentin et son kit pédagogique « Une classe, un navire », il continue de parcourir les collèges du Finistère pour faire découvrir l'économie maritime aux classes de 4ème et 3ème. Après un peu plus de deux années d'activité, il a déjà rencontré 767 jeunes !

NOUVEAUTÉ POUR LES PORTES OUVERTES

Le lycée sera, comme chaque année, présent dans les salons d'orientation et salons professionnels, mais c'est à l'occasion de la journée portes ouvertes que l'innovation s'imposera. Celle-ci se tiendra sur 2 demi-journées et non plus sur la journée du samedi. Les familles et professionnels seront donc accueillis le vendredi 18 mars de 16h à 19h30 et le samedi 19 mars de 9h à 12h30. Ces portes ouvertes seront précédées par la traditionnelle conférence « Les Méninges », dont le thème sera l'ouverture à l'international, le lundi 7 mars à la salle du Malamok.

UNE DEUXIÈME MÉDAILLE DU MÉRITE MARITIME

Après celle de Marie-Françoise Euzen, Secrétaire Générale du lycée en 2013, ce fût au tour de Philippe Bothorel, Directeur de l'établissement, de recevoir la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime. Ce fût l'occasion de revenir sur son parcours professionnel, dédié depuis 1981 au milieu maritime, d'abord en tant qu'enseignant en mathématiques, puis en tant que directeur d'établissements (Paimpol puis Guilvinec) depuis plus de 15 ans.

> En savoir plus : retrouvez toutes les informations sur

les formations, les actualités du lycée sur :
- ***Site Internet : www.lycee-maritime-guilvinec.com -***
- ***Facebook : https://www.facebook.com/pages/lyc%C3%A9e-maritime/324551573453***
- ***Twitter : @LyceemaritimeGV***

>>> PETITE ENFANCE

Depuis le 1er avril 2002, une convention est passée avec la crèche et la halte-garderie Ti-Liou à Pont-l'Abbé, gérées par l'Association Petite Enfance du Pays Bigouden, afin de permettre aux familles de Tréffiagat de bénéficier de la structure.

Pour tous renseignements 02 98 82 30 01

Le Relais assistante maternelle (RAM) occupe la salle d'activité judo dans les locaux rénovés de la Providence. Les ateliers avec les enfants se tiennent 1 à 2 fois par mois dans cet espace clair et fonctionnel pour le plus grand bonheur de l'animatrice et des nounous. Un poste supplémentaire a été créé pour faire face à la demande.

Se renseigner en mairie pour connaître les dates

>>> JEUNESSE

Grâce à un partenariat entre la commune et l'Association du Malamok du Guilvinec, les habitants de Tréffiagat peuvent bénéficier des différentes activités et des spectacles proposés à des tarifs réduits.

La jeunesse y trouve sa place et ceci toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires à l'ALSH. Par une convention signée et co-financée par la CAF (Contrat Enfance Jeunesse), la commune de Tréffiagat est associée aux activités de loisirs.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Malamok rue Méjou Bihan au Guilvinec. Tél : 02.98.58.22.65

>>> ESPACE JEUNES

Un espace dédié aux jeunes de 11 à 17 ans situé rue de la Providence à Tréffiagat, de 110 m2. Ce lieu est ouvert le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances. Des soirées ponctuelles sont organisées le week end.
C'est un espace de rencontres où on discute de projets, de sorties, de mini camp, de séjour...
Les jeunes doivent remplir un dossier au Malamok et s'acquiter d'une adhésion de 7 € à l'année.
Les animateurs diplômés : Fanny et Benjamin sont à l'écoute des jeunes.
Des temps de rencontres intergénérationnelles avec l'association «Les Couleurs du Temps» sont proposées

Projets à venir : 27/02 Carnaval tous à Plomeur, 12/03 Animations sur les jouets anciens au Malamok
Important : Les enfants scolarisés en CM2 qui intégreront la 6 ème la rentrée prochaine sont accueillis à partir des vacances d'avril et pourront participer aux animations et camps de l'été 2016 .

Pour tout renseignement, contacter le Malamok (02 98 58 22 65) ou l'espace jeunes (02 98 55 69 85 - 09 66 93 12 89).

>>> LE TY MALAMOK

Un accueil de loisirs pour tous les enfants de 3 à 12 ans

UN ESPACE POUR S'AMUSER, POUR GRANDIR, POUR DÉCOUVRIR

Les enfants ont été accueillis pendant 5 semaines : du 7 juillet au 8 août.
143 enfants se sont inscrits et venaient principalement des 3 communes partenaires, Treffiagat, le Guilvinec et Plomeur. Les enfants de Treffiagat ont été les plus présents cet été.
- 65 enfants de moins de 6 ans
- 78 enfants de plus de 6 ans
- Une moyenne de 60 enfants par jour

L'équipe d'animation s'est investie pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants pendant leur temps de vacances, en proposant des projets, des activités, faisant appel aux notions de plaisir, de découverte et d'ouverture.
L'accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité où l'on développe l'entre-aide et la coopération. Le rythme de chacun est respecté et chaque enfant peut être à l'initiative de ses activités selon ses envies, ses besoins et ses capacités.

Le projet de l'été était tourné vers la culture et la découverte de ce qui nous entoure.
Nous avons proposé des visites culturelles afin de développer leur curiosité, leur esprit critique et d'être source d'inspiration dans leurs activités. (L'exposition ex-voto au phare de Penmarch, une visite guidée au musé bigouden de Pont l'Abbé, un sortie découverte du musée des beaux arts de Quimper, la visite du bateau de la SNSM et de la caserne des pompiers).

Nous avons aussi proposé aux enfants un large choix d'activités sportives, artistiques, manuelles, scientifiques... de grands jeux et des rencontres en chansons avec les résidents des « Essentiels ».

Deux séjours en camping municipal à Penmarch ont rassemblé les enfants de plus de 7 ans autour du thème de la mer ; « Océane art » et « les pieds dans l'eau » avec initiation au surf.

Soucieux de répondre aux besoins de garde des parents nous proposons une ouverture à la journée durant chaque petite vacance de 7h30 à 18h30 avec une proposition de repas. Les inscriptions sont prises 15 jours avant chaque vacance.

Les tarifs se font en fonction du quotient familial et une réduction de 30% est accordée dès le deuxième enfant.

Pour plus de renseignements concernant les inscriptions et les réservations n'hésitez pas à contacter Le Malamok : 02 98 58 22 65

> les Moussaillons et leurs projet « voyage avec les couleurs»

> les Gabiers visite le bateau de la SNSM

> les Matelots en séjour «les pieds dans l'eau»

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

AU PLUS PRES DE SES LECTEURS....

La bibliothèque est gérée par une association composée de 12 bénévoles et aidée dans ses tâches par une salariée à raison de 16 heures par semaine.
La bibliothèque dispose d'environ 8400 ouvrages (livres, DVD, CD et magazines). Elle reçoit régulièrement de nombreux dons de particuliers.

A DISPOSITION DES LECTEURS

• **DES LIVRES POUR ADULTES :** romans, policiers, BD, documentaires divers, fond régional de Bretagne.

• **DES LIVRES POUR ENFANTS :** albums, livres, romans ados, documentaires, mangas.

• **DES DVD :** La bibliothèque dispose en fond propre de 168 DVD. Elle emprunte 85 DVD supplémentaires par trimestre auprès de la bibliothèque du Finistère.

• **DES CD :** Depuis septembre 2015, la bibliothèque propose également des CD (classique, rock, comptines pour enfants, etc.)

• **DES MAGAZINES :**

10 revues pour adultes : «l'ami des jardins», «Ar Men», «art et décoration» , «saveurs», «psychologies», «notre temps», «Bretagne magazine histoire», «modes et travaux», ainsi qu'un nouveau magazine d'informatique : «01.net»

9 revues pour enfants : «wakou», «wapiti», «la petite salamandre», «images doc», «sciences et vie junior», «j'aime lire», «okapi», «cram-cram» et «pomme d'api».

ANIMATIONS :

• ***la bibliothèque poursuit son partenariat avec le «goéland masqué» :*** réception de romans noirs et policiers mis à disposition des lecteurs et participation au jury par le biais de questionnaires joints aux ouvrages.

• ***la bibliothèque reçoit toutes les semaines les écoles maternelle et primaire :*** 6 classes empruntent des ouvrages

«PLAISIR DE LIRE - PLIJADUR LENN»

• ***elle acueille les bénévoles de «lire et j'aime lire» pour les ateliers lecture dans le cadre des TAP de novembre à décembre 2015.*** Marianne JIFFRELOT, salariée et Martine KIRTZ, présidente, proposent également ces ateliers tous les 15 jours de janvier à juin (lecture aux élèves de maternelle).

• ***la bibliothèque prête ses locaux au R.A.M. (relais assistante maternelle) une fois par trimestre***

NOUVEAU FONCTIONNEMENT : AU PLUS PRES DES LECTEURS

Depuis septembre 2015, le bibliobus ne passe plus dans les communes. De ce fait, les membres de l'équipe se déplacent à Quimper pour choisir 200 livres, 85 DVD et 100 CD* par trimestre (* nouveau).
Ces échanges se font le vendredi après midi et nécessitent la fermeture de la bibliothèque 1 vendredi tous les 3 mois.
Un système de navette mis en place depuis janvier 2013 se poursuit. Une réservation de 50 livres et 5 DVD est possible chaque mois. Les lecteurs peuvent consulter le portail de la bibliothèque du Finistère et proposer des titres ou auteurs sur un cahier de suggestion mis à disposition.

Les lecteurs peuvent consulter depuis leur domicile le catalogue des livres disponibles et connaître les dernières nouveautés. Ce catalogue est ouvert à tout public via l'adresse Internet bibliotheque.treffiagat.fr (lien également sur le site Internet de la mairie). Les lecteurs peuvent y réserver des ouvrages ou prolonger leurs prêts.

Les lecteurs peuvent également consulter la page Facebook «Plaisir de lire» : ils y retrouveront des informations sur la vie de la bibliothèque (passage de la navette, évènements en cours, nouveautés, etc.).

Depuis mai 2015, les adhérents ont aussi accès à des ressources numériques en ligne :
- cours gratuit de secrétariat, informatique, langues
- accès direct à 800 magazines consultables via Internet
- jeux interactifs pour les plus jeunes, histoires à écouter
- films du patrimoine à visionner (cinémathèque de Bretagne).

Il suffit de demander son adhésion à l'accueil (gratuit)

Adresse : Bibliothèque municipale
2, rue des écoles - 29730 Tréffiagat

Horaires d'ouverture au public
• Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
• Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00
• Samedi : 11 h 00 - 12 h 00 / 17 h 00 - 18 h 30
• Dimanche : 11 h 00 - 12 h 00
Fermé les jours fériés
accueil des écoles les mardis et jeudis

Téléphone (heures d'ouverture) : 02 98 58 21 07
Contacts en dehors des heures d'ouverture :
Martine KIRTZ (présidente) : 02 98 58 91 69
Christine BOURHIS (trésorière) : 02 98 58 27 13

Le prix des adhésions ne change pas pour 2016
• Adulte : 8,00 €
• Enfant : 5,00 €
• Famille : 16,00 €
Possibilité d'emprunter 3 livres, 1 magazine, 1 DVD, 1 CD (2/famille)

LA VIEILLE ÉGLISE DISPARUE DE TREFFIAGAT

PAR PIERRE-JEAN BERROU

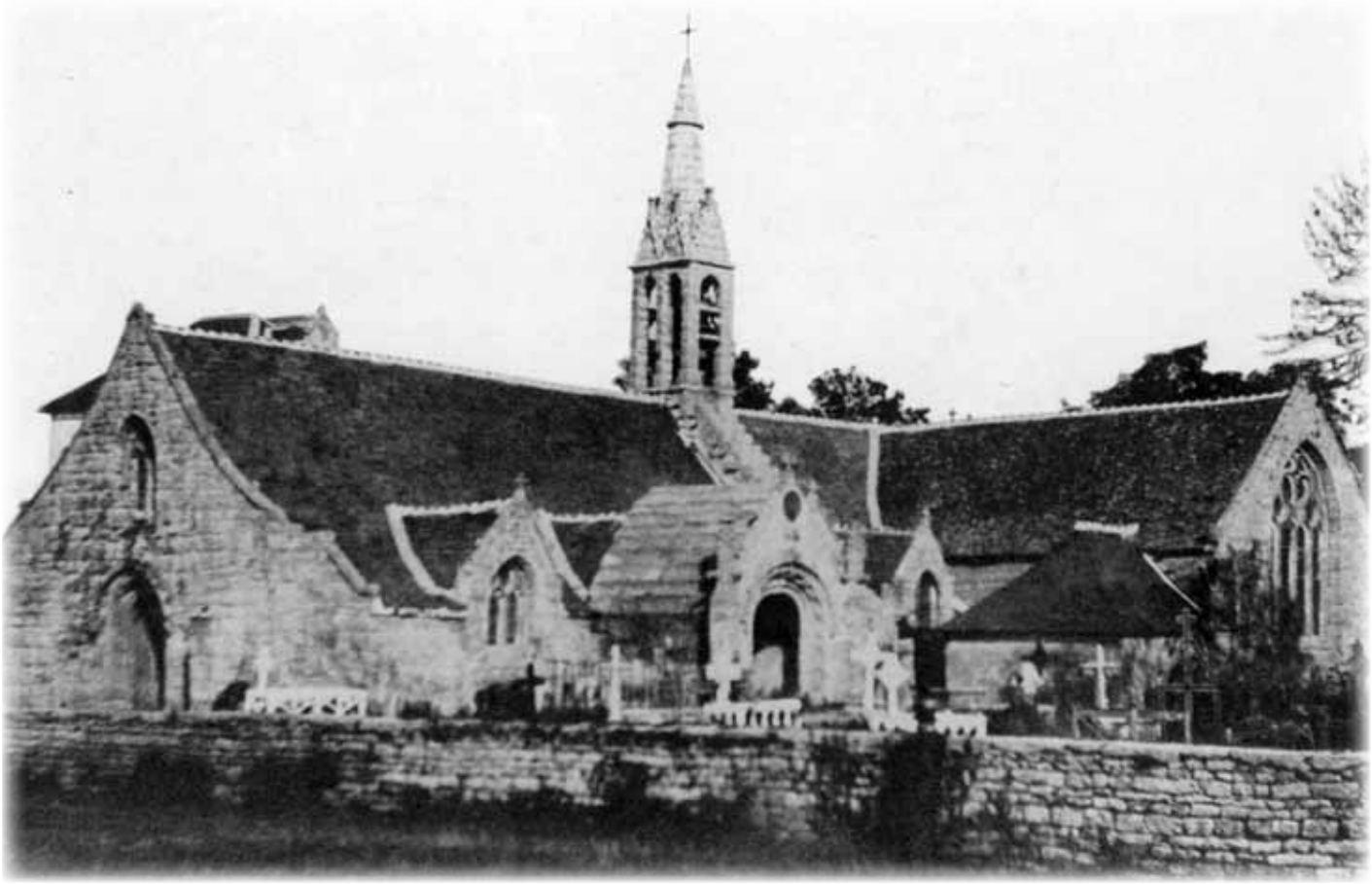

Ancienne église de Saint-Riagat du bourg de Treffiagat, construite du XIIe au XVe siècle dans le style de Pont-Croix, photographiée 2 ans avant sa démolition.

Dans la plupart des communes bigoudènes, les habitants, anciens et nouveaux, s'intéressent de plus en plus au patrimoine et particulièrement au patrimoine religieux, soit par des randonnées «découverte», soit par l'adhésion à des associations de protection ou de restauration comme celle de Saint-Trémeur dans la commune voisine. Tréffiagat n'échappe pas à ce courant.
La curiosité se porte souvent sur la chapelle Saint-Jacques de Léchiagat totalement disparue et surtout sur l'ancienne église paroissiale de Tréffiagat, rasée au début du siècle précédent pour sa vétusté alors que cela en faisait le charme.

Notre but n'est pas de rechercher les responsabilités, mais, comme tel est le but de l'histoire, de faire revivre le passé.

ORIGINE DE L'ANCIENNE ÉGLISE

Vers le milieu du 19ème siècle, le diocèse de Quimper fit un inventaire des monuments religieux de ses diverses paroisses et, pour l'église paroissiale, fit remonter sa construction au XIIe siècle, en pleine période romane, mais seul le chœur datait de cette époque ce qui induisait des modifications apportées durant les siècles suivants, XIIIe, XIVe, périodes architecturales, gothique, gothique flamboyant.
La tradition pourtant remonte bien au-delà, puisque le premier édifice se fit sous le vocable de Saint-Riagat, ermite irlandais né en Hybernie, qui débarqua sur le rivage de Tréffiagat à bord d'une coque en pierre, comme Nonna à Penmarc'h, Vio à Tréguennec, Alor etc. Fuyait-il les hordes saxonnes qui ont envahi les îles britanniques, ou voulait-il évangéliser les Armoricains, païens attardés ? Nul ne le sait vraiment.
La crique de Porz Riagat se trouve aujourd'hui sur le territoire de Plobannalec-Lesconil, presque à la limite des deux paroisses, près de la Croix des Amoureux. Rien d'étonnant à cela ! Le nom Tréffiagat, d'ailleurs, indique par le préfixe « Treff » une subdivision de paroisse ou trève dans le langage chrétien. En mille ans, bien des choses ont changé surtout dans la délimitation des espaces religieux.
Notons que Riagat n'est pas reconnu par la papauté comme beaucoup de petits saints bretons. Il n'est même pas mentionné dans « la vie des Saints » écrite en Breton par Aotrou Madec en 1911, ouvrage qu'on lisait autrefois chez nous dans les veillées (mais Trémeur l'est).
Par contre dans les litanies de Grande Bretagne énumérant les acta sanctorum du VIIe siècle, Riagat existe bel et bien sous le nom de Sanct Riacatus !

Ainsi, Riagat créa d'abord un oratoire et se mit à christianiser la contrée voisine. Bien entendu ce n'est pas durant sa vie que la première église fut construite. La légende veut en général que les chapelles aient été implantées là où les païens vénéraient déjà un lieu sacré. Souvent, source miraculeuse païenne, stèle gauloise et édifice chrétien coïncident en un même site.
Une stèle cannelée est visible dans un parterre de fleurs au bord de la place du monument aux morts. La fontaine aux vertus guérissantes est absente, mais on dit que celle du village de Kerléguer serait celle de Saint Riagat. Elle soulagerait les douleurs et particulièrement les douleurs rhumatismales (à vérifier).
Saint-Riagat avait sa statue dans son église. Il était représenté en évêque avec sa mitre et une crosse, devant un livre ouvert. Cette statue se trouve aujourd'hui dans la nouvelle église qui est aussi dédiée à N.D. des Champs.
Pour rendre en partie réelle la légende des vaisseaux de pierre sur lesquels les Bretons des îles Britanniques émigrèrent vers l'Armorique gallo-romaine, notons qu'une pierre en arrondi et creusée d'un trou a été découverte récemment dans la grève de la chapelle de la Joie. Elle devait servir de lest à une barque et en même temps de fixation du mât. Elle se trouve dans un jardin à Pendreff.

L'ÉGLISE DANS SA PAROISSE EN 1833

Les bâtiments religieux du bourg sur le cadastre de 1833 (en rouge).

Selon le plan cadastral de 1833 dit de Napoléon, l'église de St Riagat apparaît complètement isolée en pleine campagne avec seulement son presbytère, son cimetière et une autre construction dans le jardin, comme une simple chapelle dans sa prairie. Elle n'a attiré aucune autre maison ; ni auberge, ni commerce, ni artisan. Le château et ses dépendances sont à plus de 200 m. La mairie et l'école publique au rez-de-chaussée n'existent pas encore comme l'école privée des filles, l'enseignement n'étant pas encore obligatoire.
Réduit à sa plus simple expression, Tréffiagat devait être en 1833, le plus petit bourg de France !
Où étaient donc les habitants ? 1700 environ.
Un siècle plus tard, en 1935, le bourg ne s'était guère plus étendu soit seulement 3 ou 4 nouvelles habitations.
Pourtant quand on traversait le bourg, des cris d'enfants résonnaient presqu'à toute heure. Ils venaient de l'école privée des filles, construite sur un terrain cédé par M. le Comte Le Gouvello. Elle possédait un internat qui recevait des filles des paroisses voisines. A 200 m, une école privée de garçons, avec internat également, recevait derrière de hauts murs, des élèves de Tréffiagat mais aussi de Plomeur, du Guilvinec etc.
La population de Tréffiagat vivait d'une part dans des fermes dispersées sur tout le vaste territoire, dans des habitations qui n'avaient pas changé depuis des siècles et d'autre part dans le noyau maritime autour du havre naturel de Léchiagat (vers 2000 h pour la commune entière).

VUE EXTERIEURE DE LA VIEILLE ÉGLISE

L'ancienne église a disparu mais heureusement nous disposons d'une photographie du début du siècle dernier, quelques années seulement avant sa destruction. Elle y figure dans toute sa splendeur, on peut ainsi l'affirmer. On a du mal à imaginer qu'une quelconque lézarde la menaçait. Pourtant, quelques années auparavant elle avait connu plusieurs réparations. Tout l'argent dont disposait le conseil de fabrique avait été alors utilisé.
Sa hauteur étant réduite, elle ressemblait plus à une belle chapelle (celle de la Tréminou a-t-on dit). On n'observe pas de contrefort sur la façade, ce qui l'aurait peut-être fragilisée.
Orientée W-E avec son transept Nord-Sud, elle occupait le haut de la place, devant le monument aux morts avec ses deux canons allemands de 1900. Cette façade sud paraît bien encombrée. A droite sur le transept la maîtresse-vitre remarquable est séparée en 4 parties par des meneaux verticaux en granite. Avec son ogive et ses courbures de pierres polylobées, elle appartient au style gothique flamboyant celui-là même que l'on dénomma, improprement, le style de « l'école » de Pont-Croix.
La sacristie a été ajoutée plus tard puisqu'elle masque une autre baie ou un porche. L'escalier extérieur qui monte au clocher ajouré est masqué lui aussi par un autre porche en plein cintre, plus récent, décoré de plusieurs voussures, pilastres et acrotères. Curieusement son toit est constitué de grandes dalles de granite qui l'alourdissent.
Côté ouest, une autre ouverture voussurée, peut-être le porche des processions, semble plus abîmée, face aux vents dominants. La maçonnerie est assez grossière mais toute en pierres de taille. Il s'agit d'un granite à gros cristaux et 2 micas comme celui des rochers du littoral ou des affleurements rocheux des villages côtiers. On pense que les carriers et les tailleurs de pierre ont travaillé sur place, même pour les entourages des porches, des verrières et des meneaux de la chambre des cloches.
Le placître a servi de cimetière dont on voit les tombes et les croix. Ce cimetière est resté fonctionnel jusqu'en 1949, longtemps après la démolition de l'église. Les reliques ont progressivement rejoint le nouveau cimetière.

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Nous ne connaissons pas de photographie de l'intérieur de l'ancienne église, mais nous avons le témoignage d'un « archéologue », appellation qui désignait il y a un siècle les historiens médiévistes. De plus l'officier des dragons à cheval qui accompagnaient les commissaires chargés de faire l'inventaire des biens de l'église à Tréffiagat après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), était lui-même « archéologue » comme souvent les militaires du 19e siècle. Cet officier connaisseur de l'art religieux, avait qualifié de merveille, l'intérieur de l'église. La maîtresse-vitre au style flamboyant, déjà évoquée, possédait des vitraux détériorés aux couleurs passées, sauf celui des armoiries de la famille du Haffond avec son blason piqué d'or et d'argent, preuve s'il en fallait, de la participation importante du seigneur de la paroisse à la construction de cette première église.

Statue en bois de l'évêque Saint-Riagat avec sa mître, tenant un livre ouvert et sa crosse cassée. Elle se trouve aujourd'hui dans la nouvelle église.

L'église comprenait une nef centrale séparée du chœur par une grande ogive et des bas-côtés également voûtés mais plus anciens. Il semblerait que l'église ait été reconstruite au XVe. Les piliers « fort beaux » avec des chapiteaux ornés de feuillages avaient pour base des pierres rondes qui pouvaient servir de sièges aux fidèles.

La chapelle intérieure de droite était réservée aux marins de Léchiagat. Autour du chœur, une douzaine des stalles de bois sculptées, étaient louées à l'année aux principales familles de pêcheurs.

Remarquables aussi les sablières ou poutres qui sur les murs, soutenaient le toit et les lambris. Elles étaient ornées de feuilles d'acanthe mais aussi de curieuses sculptures sur bois comme des têtes d'hommes grimaçantes, des marsouins ou dauphins, des crocodiles, des dragons à la signification énigmatique. Les randonneurs de Tréffiagat ont pu tout récemment admirer de semblables représentations, dans la chapelle de Sainte-Marine à Combrit.

Les lambris peints en bleu azur étaient constellés d'étoiles blanches. A notre connaissance ces sculptures remarquables, ont toutes disparu, les poutres sablières qui les supportaient n'ayant pas été conservées. Quoique un peu délabrée naturellement, l'église attirait encore les peintres de l'époque et quelques « archéologues ».

L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Le portail du presbytère du XVe siècle, et le vieux calvaire déplacé vers le nouveau cimetière.

Accompagnant toute église paroissiale, le presbytère était un bâtiment fonctionnel important surtout à l'époque d'un clergé pléthorique. Celui de Tréffiagat, selon le plan cadastral avait une superficie représentant la moitié de celle de l'église.

De plus une aile plus récente moins riche en pierres de taille, lui a été ajoutée.

On peut dater le vieux presbytère de la seconde période de l'église soit le XVe siècle par son porche à voussures, ses portes à accolade, son grand escalier de pierre en colimaçon, sa cheminée énorme, et son sol pavé de dalles. Les murs côté nord possèdent en outre des meurtrières comme si le bâtiment avait été autrefois une maison fortifiée, au temps des troubles de l'Ancien Régime.

Sous la Révolution, les prêtres qui l'occupaient furent réfractaires à la constitution civile du clergé et durent se cacher. Le presbytère fut vendu comme bien national vers 1792 et acheté par le sieur Anne Jacques Le Coq de Tréffiagat qui le revendit aux sieurs F. Gloaguen, C. Le Cleac'h, Y. Souron, A. Tanneau, J. Le Gars, L'Hénoret cultivateurs ; des noms bien de chez nous.

Le 24 septembre 1816, après la chute de Napoléon 1er et le retour du roi Louis XVIII, une ordonnance de Sa Majesté, autorisa le nouveau trésorier du conseil des fabriciens de Tréffiagat à accepter l'ancien presbytère offert en donation par les ci-devant.

Il semblerait donc que l'achat en commun ait eu lieu pour préserver le bâtiment de toute nouvelle occupation profane ou laïque.

L'histoire ne s'arrêta pas là puisqu'il fut à nouveau confisqué en 1905 lors de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, puis racheté en 1941 par l'association diocésaine de Quimper au 1/10e de sa valeur ce qui entraîna la démission de plusieurs conseillers de Tréffiagat mécontents.

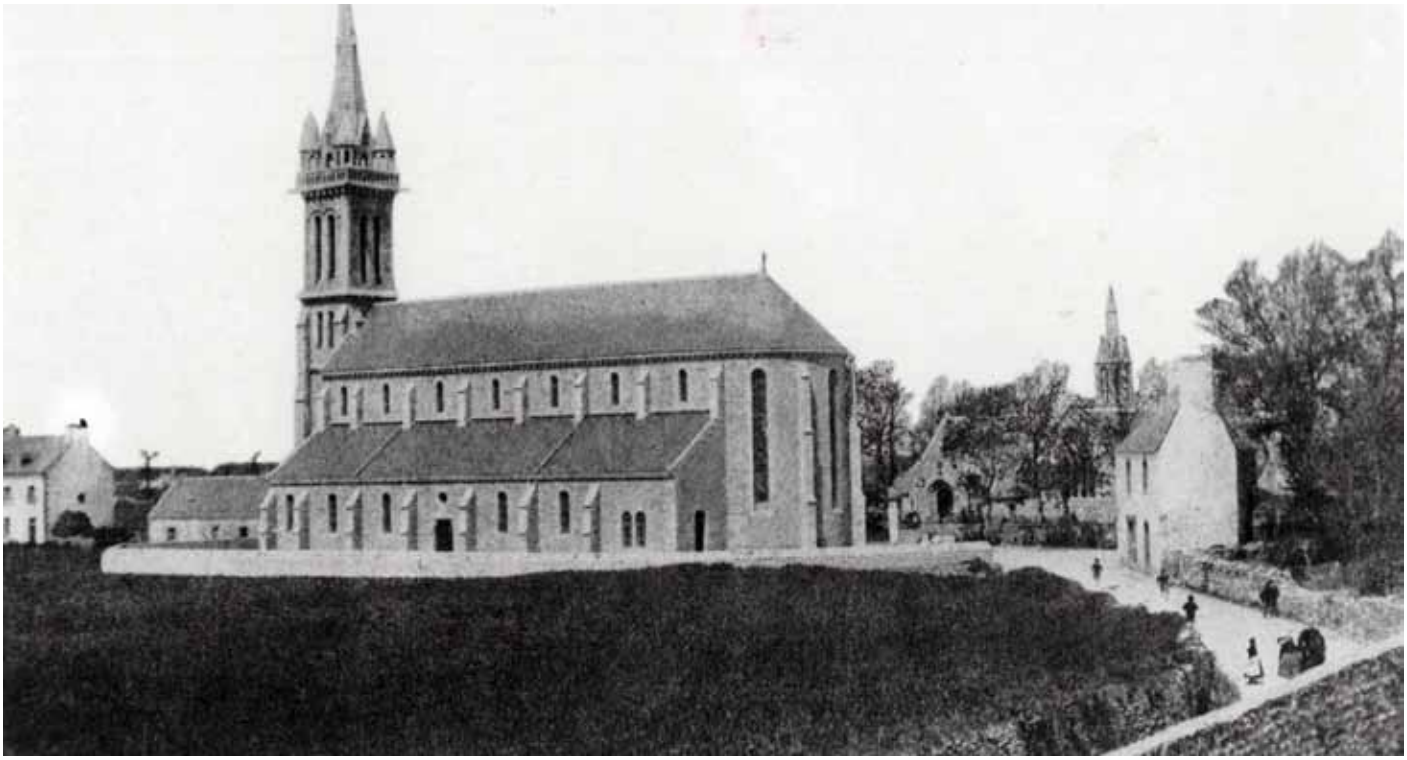

La nouvelle église N.D. des champs, construite de 1902 à 1904 au sud de l'église Saint-Riagat. Elles vont coexister entre 1904 et 1907.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE

Stèle gauloise avec cannelures, située dans l'ancien cimetière. Cette stèle a perdu sa partie haute, aujourd'hui posée sur l'escalier de pierre de la salle polyvalente

Déjà en 1895, le conseil de fabrique se montra favorable à la construction d'une église plus grande, plus haute, plus majestueuse. En effet, l'ancienne était incapable de recevoir tous les fidèles surtout aux grandes fêtes (pardon, Noël etc.). De plus, la population augmentait (atteignant 2200 h) surtout par le développement du port de Léchiagat qui ne disposait que de la petite chapelle de Saint-Jacques bien insuffisante pour des offices réguliers.

Par ailleurs, constatant la dégradation de l'église de Tréffiagat qui « menaçait de s'écrouler », Mr Le Comte Le Gouvello avait proposé 25 000 F pour la restaurer. En définitive, après réflexion, en mars 1900 les fabriciens préférèrent la solution d'une construction nouvelle tout en bénéficiant de la somme allouée par le Comte qui en outre proposa de céder à la paroisse un terrain au sud de l'ancienne église. Rappelons que Mr Le Comte possédait presque toutes les terres de Tréffiagat par le mariage de son aïeul Henry, avec Amélie du Haffond de Lestrédiagat. Ces terres avaient dû appartenir à un fief, remontant à l'époque des serfs, fief cédé sans doute par le duc de Bretagne à un chevalier Du Haffond pour services militaires rendus. Nous ne remontons qu'à l'année 1400 dans l'arbre généalogique des du Haffond par Henry noble à Beuzec Cap Caval (noblesse d'épée).

Le 9 novembre 1902, après les différentes formalités accomplies en présence du Maire J.M. Guiziou, se déroula la bénédiction de la première pierre, et le premier dimanche de mai 1904, le clergé et tous les invités firent leur entrée officielle dans la nouvelle église.

Les cloches déjà bénies sonnèrent à toutes volées. Les deux églises coexistèrent de 1904 à 1907. Objets sacrés, tabernacle, vêtements sacerdotaux, statues dont Saint-Riagat, N.D. de la Délivrance en bois, le bénitier octogonal avec ses sculptures, le chemin de croix, le confessionnal avec tous ses secrets,... les chaises furent transférés dans la nouvelle église.

La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, intervint après le « passage du témoin » et ne concerna quasiment que la nouvelle église. L'ancienne restait la propriété de la commune qui sans ressources, ne pouvait entretenir deux églises. Le carillon de mai 1904 avait ainsi « sonné le glas » de la « merveille » du 15e siècle.

On trouva cent raisons pour la raser. En 1906 le conseil municipal dirigé par le nouveau Maire Jean Louis Melennec (le premier du nom), sans être iconoclaste, prit cette décision. Le conseil de fabrique ne s'y opposa pas, le diocèse non plus... En 1907 le Maire fut officiellement autorisé à traiter avec M. Raguet entrepreneur à Brest pour la démolition.

QUE SONT DEVENUES LES PIERRES DE LA VIEILLE ÉGLISE

On peut imaginer aisément une démolition sans bulldozer et sans pelleteuse et en déduire la facilité à trier les matériaux et à sélectionner les plus belles pierres. Et pourtant, peu d'entre elles furent épargnées.

Un entrepreneur du Guilvinec obtint le contrat pour la démolition de la toiture.

Les colonnes principales et la grande ogive furent vendues et devinrent la propriété de M. Béziers, usinier à Penmarc'h qui les a remontées dans le jardin de son château des goélands à Saint-Guénolé. Aujourd'hui, la ville de Courbevoie en est la propriétaire pour ses colonies de vacances.

Pierre taillée d'une niche de statue, extraite des remblais du ballast du petit train birinik

Les très grandes dalles de granite issues du pavé de l'église furent achetées par Jacques Le Prince entrepreneur en maçonnerie à Léchiagat qui les réutilisa pour la construction d'un grand lavoir près de la ferme de Kervarc'h et du petit ruisseau qui rejoint le ster.
Un beau lavoir mais aujourd'hui désaffecté qui eut son heure de gloire. L'une de ces dalles porte des inscriptions. C'était sans doute la pierre tombale d'un seigneur ou d'un prêtre inhumé dans l'église.
Le cadran solaire a été cédé à M. Le Brun, horloger au Guilvinec, rue de la Marine.
Les belles pierres de taille des murs, les autres colonnes et les voûtes, les verrières, les porches avec leurs voussures, les niches de statues, les pierres du clocher avec leurs sculptures etc... et tous les moellons furent mis à la disposition du cantonnier communal.

Selon un chroniqueur de l'époque, ces pierres, sans distinction de leur qualité ou de leur caractère sacré remplirent des tombereaux et des tombereaux tirés par des chevaux et furent transformées en remblais vers où ? Vers un autre grand chantier de la commune et des communes avoisinantes : participer au soubassement du ballast du petit train à voie étroite qui précisément en 1907 était en cours de construction. Ce petit train allait joindre Pont-l'Abbé à Saint-Guénolé en passant par les principales communes littorales. Il sera appelé plus tard le train birinik par des plaisantins ou mieux le transbigouden.

Une petite gare longue comme un abri de jardin devait être construite à Tréffiagat sur la place dite aujourd'hui du 19 mars 1962. De part et d'autre, les prairies jusqu'à la grande vallée profonde de Toul Kar Braz, demandaient des remblais pour soutenir les petits galets du ballast, les traverses et les rails. Certains tombereaux eurent une autre destination : renforcer le chemin, de Quelournou à l'église ; des remblais de qualité supérieure !
A l'évidence, les matériaux de l'ancienne église ne pouvaient pas servir à la nouvelle puisque cette dernière était déjà terminée avant la démolition.
Néanmoins certaines pierres choisies et estimées à 2000 F ont servi aux finitions de N.D. des champs.

< Bénitier de l'ancienne église, placé au fond de la nouvelle

Confessionnal de la 1ère église

Quel gâchis ! pourrait-on dire aujourd'hui... on pourrait ne pas le croire ! Pourtant vers 1980, Jean Le Faou et Yvon Tareau, tous deux employés communaux, en creusant une tranchée dans le secteur de la petite gare, sans autre précision, mirent à jour une belle pierre sculptée de près de 70 cm de long qui devait être le haut d'une niche de statue ou peut-être celui d'une verrière.
Elle est aussi constituée d'un granite grossier local à mica blanc.

Mais les mentalités changent peu à peu, parfois, vers le mieux. Quelques décades plus tard, la nouvelle paroisse de Léchiagat, créée en 1947 fit construire sa propre église avec les ruines de deux chapelles venues de loin (Le Trévoux et Leuhan) et de la façade d'une belle ferme de Plogonnec. Elle fut terminée en 1960.

Sources : archives paroissiales de Tréffiagat.
Remerciements à Mme P. Blanchard – F. Morvan – R. Le Cleac'h – B. Fleury pour son étude généalogique.

ASSOCIATIONS

CULTURE

Bagad an Dreizherien - M. GUILLOZ Didier - 06 34 03 09 23 - andreizherien@gmail.com
Bibliothèque Municipale - Plijadur Lenn - Mme KIRTZ Martine - 02 98 58 21 07

MÉMOIRE

F.N.A.C.A. - M. TANNEAU Roger
Le souvenir français - M. CAILLET Michel - 02 98 11 28 55
Section locale des combattants - M. LE CLOIREC Yvon - 02 98 58 58 06
Médaille militaire - M. BECKER Jean-Marie - 02 98 58 27 46

SPORTS & LOISIRS

Amicale laïque - Mme ROUE Claudie - 02 98 58 00 01
Association Sportive Auto-Moto Guilvinec-Treffiagat - M. HUGARD Gérard - 06 98 38 26 59 - www.asam-guilvinec-treffiagat.fr
Club de plongée - Mme HERMOUET Corinne - 02 98 58 13 28 - www.bramplongee.com
Francs tireurs - M. KERDRANVAT Jean-Luc - 02 98 58 05 24
Galoche T.G.V. - M. STEPHAN Pierre-Jean
Gym bigoud - Mme KERVIEL Denise - 6 Penhars - TREFFIAGAT
Les chemins de la mer - M. LE RHUN Guy - 02 98 58 96 00
Tennis club - Mme KING-HERNANDEZ Béatrice - 02 98 58 95 20 / 06 70 72 43 95 / beatrice.king@wanadoo.fr
T.G.V. Football Club - M. PERON Patrick - B.P. 65 - Guilvinec - http://tgvfc.footeo.com

SOLIDARITÉ

Céline et Stéphane / Un bouchon - un sourire - M. et Mme LE COZ Armand **-** 02 98 58 08 70
France Alzheimer 29 - Mme TANGUY Florence **-** 02 98 87 78 33 (sur rendez-vous)
Le secours catholique - M. GAROT Roger **-** 02 98 58 34 96
Le secours populaire - M. PICHON Jean-François **-** 02 98 58 90 82 - ouvert le mercredi et vendredi de 14h00 à 16h30
Mouvement Chrétien des Retraités - Mme PENVEN Marie **-** 02 98 58 12 23

VIE ASSOCIATIVE

Amicale laïque - Mme ROUE Claudie - 02 98 58 00 01
A.P.E. Parents d'élèves - M. JAFFRY Patrick - 02 98 58 12 65 - http://apelechiagat.wordpress.com
Comité d'animation - M. Daniel KIRTZ
Encadrez-vous - Mme DEMAUREY Gaëlle - 06 62 51 39 93 - gdemaurey@yahoo.fr
Pêcheurs plaisanciers (...) - M. RABIER Gérard - 09 54 09 35 42
Les amis de la Pointe (...) - M. MAUPIN Hervé
Les couleurs du temps - Mme CAOUDAL Célina **-** 02 98 58 07 94

>>> LE SITE INTERNET MUNICIPAL EN COURS DE REFONTE

La Mairie de TREFFIAGAT s'est dotée d'un site Internet en 2003, réalisé en interne. Malgré une relative bonne fréquentation et quelques améliorations apportées depuis, ce site a vieilli et demande à être rénové pour lui donner, d'une part, une image plus dynamique, et d'autre part, accueillir de nouvelles fonctionnalités.
C'est pourquoi une refonte totale du site internet, en accord avec les tendances actuelles, est actuellement en cours de développement.

Ce renouvellement traduit le souhait de la municipalité d'offrir un outil performant au services de ses différents publics : les administrés bien sûr, mais aussi les internautes désirant découvrir notre territoire.

Parmi les futures nouveautés, citons notamment :
• une **nouvelle charte graphique** afin de renforcer l'identité de la commune, sa visibilité sur Internet
• un **site web adaptatif** («responsive web design» en anglais) : permet d'offrir une expérience de consultation avec le même confort visuel indépendamment des supports (écrans d'ordinateur, smartphones, tablettes, TV, etc.), sans avoir recours au défilement horizontal ou au zoom sur les appareils tactiles, manipulations qui peuvent parfois être désagréable pour l'utilisateur.
• un **système de profil** permettant d'accéder directement aux informations les plus pertinentes, selon que vous soyez habitant, touriste...
• une **carte interactive**, pour retrouver l'ensemble des hébergements, des commercants, des équipements de loisirs, des sentiers de randonnées et une multitude d'autres informations touristiques de manière ludique et géolocalisée.

La Mairie de TREFFIAGAT a choisi de favoriser l'économie locale pour son futur site Internet : la société B&A Concept, agence conseil en communication basée à Pont-l'Abbé, est en charge de toute la partie graphique. Loïc Guellec, auto-entrepreneur à Plobannalec-Lesconil, s'occupe de la partie développement. Le contenu sera réalisé par la commission communication et les services de la mairie.

Ce site sera au service de tous les acteurs de la commune (associatifs, économiques...). A ce titre, il doit être considéré comme une vitrine de TREFFIAGAT.

>> sortie prévue pour le second semestre 2016

UN SITE WEB ADAPTATIF

Toujours sur TREFFIAGAT.FR

> toutes les informations importantes sur la vie de la commune, de ses associations, des infos pratiques et des publications municipales.
> une Webcam qui propose un panorama exceptionnel

Les associations peuvent nous transmettre les dates de leurs animations par courriel (mairie.treffiagat@orange.fr) de manière à enrichir la page «agenda» du site Internet municipal.

>>> UN NOUVEAU VISUEL POUR TREFFIAGAT

Dans le cadre de la réalisation du nouveau site Internet, il s'est avéré nécessaire de créer un logo pour la commune qui réponde aux contraintes des moyens actuels de communication.

Comme vous pouvez le constater ci-contre, ce logo met à l'honneur le phare de Croas Malo, bâtiment parfaitement identifiable à la commune de TREFFIAGAT.

Ce nouveau visuel ne remplacera pas le blason existant, très apprécié : il doit être vu comme un outil de communication complémentaire à ce dernier.

TRÉFF LÉCH IAGAT

TRÉFF LÉCH IAGAT

>>> TARIFS 2016

TAXES ET REDEVANCES

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

- concession cinquantenaire **636,00 €**
- concession trentenaire **237,00 €**
- concession temporaire de 15 ans **135,00 €**
- colombarium (10 ans) **636,00 €**

Taxe funéraire
Droit d'entrée au colombarium **107,00 €**

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- constructions ayant un assainissement autonome (par logement) **609,00 €**
- local annexe non lié à l'habitation principale ; local comprenant une évacuation d'eaux usées, eaux vannes **609,00 €**

constructions (neuves, extensions, réhabilitations, changement d'affectation) après réalisation du réseau

- division d'une habitation (par logement)
1 618,00 €
- construction (avec boîte desservant le terrain)
3 100,00 €
- construction (sans boîte desservant le terrain)
2 250,00 €
- immeuble collectif (2 logts mini) par logement
1 618,00 €

opération groupée de maisons (par maison)

- 1 à 5 logements **3 100,00 €**
- 6 à 20 logements **1 800,00 €**
- 21 et plus **1 300,00 €**

SPANC

- contrôle conception **70,00 €**
- contrôle réalisation **90,00 €**
- contrôle diagnostic installations existantes **50,00 €**

CRÉATION DE BATEAU **694,00 €**

pour un bateau de 5 m (côtés inclus)

TAXE DE SÉJOUR :

- terrains de camping jusqu'à 2 étoiles **0,20 €**
- terrains de camping 3 étoiles **0,35 €**
- hôtel 1 étoile **0,40 €**
- hôtel 2 étoiles **0,60 €**
- meublés + HLL + RML + chambres d'hôtes **0,35 €**

DROITS DE TERRASSE **5,30 €/m²**

SALLES MUNICIPALES

Location de salles municipales (Croas Malo et Providence) aux contribuables de la commune et aux associations dont le siège se situe sur la commune : s'adresser à la mairie.

SALLE POLYVALENTE CROAS MALO

- journée / soirée **312,00 €**
- week-end **468,00 €**
- restaurateurs de la commune **312,00 €**
- location à but lucratif (demi journée) **204,00 €**

PROVIDENCE

- journée / soirée **235,00 €**
- week-end **357,00 €**
- location entreprise (demi journée) **204,00 €**

GARDERIE (LE TICKET) **0,50 €**

MATÉRIEL :

- barnum (par morceau de 5 m sur 6 m) **42,00 €**
- table + deux bancs **5,80 €**

>>> DECHETTERIE - Renseignements : 02 98 87 80 58

La communauté de communes met à la disposition des habitants du Pays Bigouden Sud un réseau de 3 déchetteries, pour les déchets autres que les emballages à recycler et les ordures ménagères.

Accès réservé aux porteurs du macaron communautaire

Coordonnées :

- COMBRIT Kerbenoën : 02 98 51 31 42
- PLOBANNALEC Quélarn : 02 98 82 26 76
- PLOMEUR Lézinadou : 02 98 82 10 33

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h.
- L'accès n'est pas autorisé aux professionnels le samedi
- L'accès n'est pas autorisé dans les 10 mn précédant la fermeture

Déchets acceptés :
- Déchets verts : tontes, élagages, feuilles mortes
- Gravats/inertes : déchets de démolition, vaisselle, vitres cassées
- Tout-venant/encombrant : matelas, bois souillé, meubles, plastiques non recyclables
- Cartons pliés
- Ferrailles : encombrants métalliques (sommiers, cadre vélo, machines à laver),
- Déchets dangereux des ménages (DDM) avec l'accord préalable du gardien : pots de peinture, colles, vernis, désherbants et leurs emballages, insecticides, bombes aérosols non vidées
- Huiles usagées
- Batteries
- Piles
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Verre (colonne spécifique)
- Papier (colonne spécifique)

Le dépôt des déchets professionnels est payant.

Sont refusés en déchetterie :
- Les ordures ménagères
- Les cadavres d'animaux
- Les déchets médicaux
- les déchets d'activité de soin à risque infectieux.

Point de collecte de ces déchets :
> pharmacie Emery - Loctudy - 02 98 87 45 54
> pharmacie Marche-Muffet - Penmarc'h - www.pharmacie-penmarch.fr
- Les produits explosifs
- Les restes de fioul/gasoil
- Les extincteurs
- Les pneumatiques

>> En savoir plus : www.ccpbs.fr/rubrique-services/dechets-gestion-des-dechets

JOUR DE COLLECTE SELECTIVE (BACS INDIVIDUELS)

- **bacs verts (ordures ménagères)** : le vendredi sur toute la commune
- **bacs jaunes (tri sélectif)** : un vendredi sur deux (Le bourg de Treffiagat et Léchiagat en alternance. Consultez la carte sur bacsjaunes.ccpbs.fr/jour-de-collecte)

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS (PAPIER, VERRE, ORDURES MÉNAGÈRES)
- Parking de l'avenue du port
- Près de l'atelier municipal
- Avenue Jos Quiniou (à côté du rond-point)
- Rue du Dr Fleming
- Parking du 19 mars 1962

>>> AMÉLIORONS LE VIVRE ENSEMBLE

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

article 5 de l'arrêté préfectoral n°96-3000 du 20/12/1996 relatif à la lutte contre le bruit

Entretien des terrains : rappel

Nous vous rappelons que les friches constituent un réel danger pour le voisinage (incendie, refuge de reptiles, rats...). En conséquence, il est demandé aux propriétaires de se mettre en conformité, dans les meilleurs délais, avec le règlement sanitaire départemental (art. 100-2) qui fait obligation aux propriétaires de procéder à leur débroussaillage ou fauchage.

Interdiction de brûlage des déchets verts

La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts,
ces derniers étant assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est déjà interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Nos amis les chiens

Nous vous rappelons que pour préserver la propreté et la sécurité de notre commune ainsi que notre cadre de vie à tous, chaque propriétaire ou possesseur de chien est tenu :

- de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

- de les tenir constamment en laisse, y compris sur la zone qui s'étend du parking de Léhan à Lesconil (zone dite «Espaces Naturels Sensibles», gérée par la CCPBS).

Par ailleurs, les chiens ne sont pas admis sur les plages.

En cas de non-respect, ces situations sont passibles d'une contravention.

Stationnement «très gênant»

Sur une voie de bus, à cheval sur une piste cyclable, sur le trottoir : ces situations de stationnement nuisent au quotidien de chacun et peuvent désormais être santionnées par un PV de 135 € depuis le 30 juin 2015.

>>> PERSONNEL COMMUNAL

Un nouveau sourire à l'accueil de la Mairie !

Originaire de Brest, Delphine FREDERIC remplace depuis mai 2015 Laure BAUMGAERTEL aux services administratifs (Accueil, CCAS, Urbanisme).

>>> RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de TREFFIAGAT a fait l'objet d'un recensement général de la population du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2016. Pour effectuer cette opération, initiée par l'INSEE tous les cinq ans pour les communes de moins de 10.000 habitants, la mairie a recruté 6 agents recenseurs pour collecter les données.

La nouveauté : le recensement par Internet

Cette année, les agents ont proposé aux habitants de TREFFIAGAT de se recenser par Internet, au moyen d'un identifiant personnel. Ceci a permis de gagner en souplesse, tant du point de vue de l'agent recenseur que des habitants.
Le taux de réponse par Internet a été élevé, en regard de la nouveauté du procédé : plus de 40 %.

Le recensement, une importance capitale pour la commune

Le recensement permet de mieux connaître la population de la commune, et donc de prendre des décisions adaptées à ses besoins et attentes. Les incidences peuvent être fortes pour la commune, notamment en matière de dotation de l'État, actuellement en baisse.

De gauche à droite :
Jérémy JOESSEL, Morgane HEMON, Estelle LE QUEFFELEC, Cécile VACHIAS, Marie-Christine HUGARD, Denise BERROU, Sébastien TISSIER, coordonnateur communal, Danielle BOURHIS, Maire de TREFFIAGAT.

>> L'INSEE délivrera les chiffres après contrôle de la collecte.

>> il est d'ores et déjà possible de consulter une multitude d'informations sur le site Internet de l'INSEE : www.insee.fr, puis tapez dans le champ de recherche en haut à droite «treffiagat» : population, répartition hommes/femmes, par âge, catégorie socio-professionnelles... une vraie mine d'informations !

>>> DES TIMBRES AUX COULEURS DE TREFFIAGAT !

Depuis l'automne dernier, il est possible de se procurer en mairie un carnet de quatre timbres aux couleurs de la commune.

Deux d'entre eux représentent le Menhir du Rhun, tandis que les deux autres mettent en lumière le petit phare de la pointe de Léchiagat et son enclos, rénovés en 2010.
Disponible en mairie – 4 € le carnet

A VOTRE SERVICE

BATIMENT

Charpente
LUCAS Rémi - Kéréon - 02 98 58 17 33

Terrassements divers
DANIEL Christian - Letty Vras - 02 98 58 95 23

Travaux de couverture
ABI Dufour - 1 rue Toul Car Bras - 06 82 34 48 87 / 02 98 52 90 76
BARGAIN Michel - 19 rue Cap. Le Drézen - 02 98 82 00 52
SOURON Loïc - 12 rue de Kerléguer - 02 98 58 98 31 / 06 62 02 98 31

Peinture - décoration
LE FLOCH Alain - 4 bis rue Tal ar Veil - 02 98 58 99 29
MAO Dominique - 19 rue R et X Quideau - 02 98 58 92 90

RÉPARATION/MAINTENANCE

Électricité - électroménager
CARIOU Marcel - 19 rue Albert Pochat - 02 98 58 12 90
SUD -ELEC - 17 rue Saint-Jacques - 02 98 58 13 59

Garage
7 rue de la Vierge - 02 98 58 11 53

Plombier - chauffagiste
DANIEL Rémy - 14 rue Pierre Tanneau - 06 78 42 14 34
LE BESCOND Loïc - 06 65 50 12 13

Réparation et maintenance plaisance
BONNIN Emmanuel - rue Cap. Le Drézen - 06 63 80 75 75

JARDINS

Jardins, entretien, création, élagage
Grand Yann-Petits Travaux - 1 allée des Pins - 06 45 75 57 65
Les Jardins du Bout du Monde - 27 rue de Pen ar Prat - 06 30 00 23 42
Les Jardins de Saint-Fiacre - Kerleguer - 06 33 60 77 83
Loïc SAUNIER-PLUMAZ - Kervéol - 06 12 13 15 70
R Breizh Services (jardins/bricolage) - 06 25 75 75 74 / 02 56 10 43 88
SARL Jean DANIEL - Letty Vras - 02 30 88 03 58

COMMERCE/SERVICE

Auto-école
E . C . B (Ecole de Conduite de Bretagne) - 4 rue de la Vierge - 02 98 58 91 94

Bar
Bar de La Pointe (tabac) - 103 avenue du Port - 02 98 58 11 32
Le Bataclan (P.M.U.) - 1 avenue du Port - 02 98 58 11 94
Le Bélem (presse) - 19 avenue du Port - 02 98 58 09 50
Les Brisants - 2 avenue du Port - 02 98 58 18 36
Plais'anse Bar - 3 avenue du Port - 02 98 11 94 31

Boulangerie-Pâtisserie
Le Cleac'h - 1 rue Saint-Jacques - 02 98 58 13 15

Coiffure
Marianne coiffure - 15 avenue du Port - 02 98 58 34 10
LE PAVEC Nelly - coiffure à domicile - 02 98 58 93 18 / 06 87 09 97 04

Création De Sites, Hébergement
Emanet - 02 98 58 31 37

Doudous/peluches fabriqués en France
Moncalin - 02 98 74 65 21

Emballages plastiques
Begood Pack - ZA Toul Car Bras - 02 98 58 22 25

Fleuriste
Louisiane Fleurs - 15 bis Rue Saint-Jacques - 02 98 58 05 09

Restaurant, bar, bureau de tabac, épicerie
Les Pizzas du Pont - 3 avenue du Port - 02.98.87.16.76

Soins des mains et pieds
BRABANT Marianne - 34 rue St Jacques - 02 98 58 19 62

AUTRES
Bigouden backpacker (hébergement) - 06 09 99 27 86 - www.bigouden-packer.fr
Filatures LE DRÉZEN - 12 rue Kelareun - 02 98 58 10 54

Tapisserie d'ameublement
La duchesse et le crapaud - 06 84 55 79 83

Travaux de couture
DAVIET Catherine - rue Donge - 02 98 11 29 56

OFFICE DE TOURISME
OFFICE DE TOURISME du Pays de Pont-l'Abbé - 02 98 82 37 99

LA POSTE
Rue de la Marine (Gv) - 36 31 (tarif spécial)

ARRÊTS DE CAR - 3 ARRÊTS
Avenue Jos-Quiniou, La Vierge, Stang an Dour

TAXIS
Taxi Deniaud - Moguer Gréan - 02 98 58 13 56
Le Taxi de la Pointe - FIRMIN Catherine - 02 98 58 14 07 / 06 86 14 82 91
Taxi Autret Patrick - 4 rue Jeanne d'Arc (Gv) - 02 98 58 33 95
Au Taxi Guilviniste - 44 rue Poul ar Palud (Gv) - 02 98 58 93 93
Taxi de Jo - 17 r Yves Frelaud (Gv) - 06 30 84 91 51

CAMPINGS
Les Ormes - Kerlay - 02 98 58 21 27
Karreg Skividen - Squividan - 02 98 58 22 78
Les Vergers de Squividan - Squividan - 02 98 58 09 12

SERVICES DE SANTE

MÉDECINS
ROUSSEAU François - 17 rue Voltaire - 02 98 58 08 84

GROUPE MÉDICAL : Dr LE BAIL, Dr BARBA, Dr DUCHARME, Dr LE FLOCH , 18 rue de Men Meur (Gv) - 02 98 58 11 92

DENTISTES
TREBERN Alain - rue Albert Pochat - 02 98 58 23 56

PHARMACIE
MORVAN Loïc - 5 avenue du Port - 02 98 58 12 38
RIOU - 7 rue de la Marine (Gv) - 02 98 58 10 50

OPTICIEN
Les lunettes de Juliette - 19 rue de la Marine (Gv) - 02 98 58 27 48
Vision Plus Optique Lasserre Adhérent - 41 rue de la Marine (Gv) 02 98 58 27 48

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
BOIZET Claire - 20 rue Toul Car Bras - 02 56 10 55 11 / 06 75 18 22 06
LE BLEIS-TANNIOU Françoise - 16 avenue de Kéristin - 02 98 58 17 83
LE LAY F., CEVAER C. - 29 rue de la Paix (Gv) - 02 98 58 96 48
PRIGENT C., CELLIER Marie, LE BUAN G. - 28 rue R Le Corre (Gv) - 02 98 58 14 13
COFFOURNIC Yann - 37 rue Men Meur (Gv) - 06 81 42 35 46
FOLGOAS GALLAIS Marie - 15 rue de la liberté (Gv) - 07 86 35 51 33

OSTÉOPATHE
MARÉCHAL Martine - 2 bis rue de la Paix - 02 98 58 33 93

ORTHOPHONISTE
GOGÉ-CADIOU Anne-Marie - 32 rue des fusillés de Poulguen (Gv) - 02 98 58 96 44

PÉDICURE-PODOLOGUE
MILLINER C. - 4 rue des fusillés de Poulguen (Gv) - 02 98 58 21 34

INFIRMIERS
Cabinet GINEZ Appoline, LE LEC Patrick, LE GARGASSON Eric, POUZERATE Quentin, - 16 avenue de Kéristin - 02 98 58 20 64
PENNARUN M.-D. - 2 lot Pen ar Ménez - 02 98 58 23 90
LE COZ J. - av. de la République (Gv) - 02 98 58 09 61
RAPPEL E. - 2 rue Gén. de Gaulle (Gv) - 02 98 58 26 40
LE BOURDONNEC J. - 14 rue de l'Église (Gv) - 02 98 58 00 59
STÉPHAN J. - 12 rue de l'Église (Gv) 02 98 58 00 59
PAYRARD K., THIROUARD C., FISCHER R. - 1 place du 14 juillet (Gv) 02 98 58 97 59
LE BLEIS C., LAFOND C. - 4 rue Men Meur (Guilvinec) - 02 22 25 53 40

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS
A.D.M.R. (Penmarc'h) - 02 98 58 60 18
A.D.M.R. (Guilvinec) - 14 rue de la Marine - 02 98 82 23 30

URGENCES

Gendarmerie	
Lagad Yar (Guilvinec)	02 98 58 10 20
Pompiers	18
Police secours	17
Urgences S.M.U.R.	15
Urgences (portable)	112
Urgences Gaz	0 800 473 333/02 47 85 74 44
Urgences EDF	09 72 67 50 29
Assistance au large (portable)	16-16
Hôpital Hôtel Dieu (Pont-L'Abbé) - Rue Roger Signor	02 98 82 40 40
Hôpital Laënnec (Quimper) - 14 rue Yves Thépot	02 98 52 60 60

COMMENT OBTENIR...

Pièces d'identité		
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	mairie du domicile	Se présenter en personne avec : • **pour une première demande :** copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois, 2 photographies récentes et identiques, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois. • **pour un renouvellement :** ancienne carte sécurisée, 2 photos identiques, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois *>> en cas de perte/vol* : en plus des éléments précédents, fournir déclaration de perte (mairie)/vol (gendarmerie), et des timbres fiscaux (25 €), • **pour les mineurs :** Il est possible de demander une carte d'identité pour tout mineur quel que soit son âge (même un bébé). Sa présence lors du dépôt de la demande est indispensable. *Il doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) et pouvant le justifier (pièce d'identité + livret de famille)* ATTENTION AUX DELAIS ! 4 à 6 semaines **DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE : Depuis le 1er janvier 2014, les cartes délivrées sont valides pendant 15 ans et non 10 ans comme précédemment. Par ailleurs, les cartes délivrées entre 2004 et 2013 à des personnes majeures sont elles aussi valides 15 ans.**
PASSEPORT BIOMETRIQUE (sur rendez-vous)	Pont-l'Abbé (bureau de police municipale) : 02 98 66 09 05 ou Plonéour Lanvern (mairie) : 02 98 82 66 00	
Etat-civil		
COPIE D'ACTE DE NAISSANCE	mairie du lieu de naissance	Écrire avec les renseignements d'état-civil : nom, prénoms, date de naissance, noms, prénoms, dates et lieu de naissance des parents. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.
COPIE D'ACTE DE MARIAGE	mairie du lieu de mariage	Écrire avec les renseignements d'état-civil : noms, prénoms, dates de naissance des mariés, date de mariage. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
COPIE D'ACTE DE DECES	mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Écrire avec les renseignements d'état-civil : nom, prénoms, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
Divers		
LEGALISATION DE SIGNATURE	mairie du domicile	Pièce d'identité du demandeur. Le document dont la signature est à légaliser doit être présenté avant la signature
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	mairie du domicile	Fournir les renseignements d'état civil pour établir la demande de duplicata
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES	mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile du demandeur. Même sans changer de commune, prévenez la mairie si vous changez de domicile ; cela peut impliquer des changements de bureau de vote !
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE	Depuis le 1er janvier 2013, l'autorisation de sortie de territoire est supprimée. Une carte nationale d'identité en cours de validité est suffisante. Cependant, une proposition de loi visant à rétablir l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs est en cours de discussion. Les règles relatives aux conditions de voyage d'un enfant mineur sont susceptibles d'être modifiées.	

- ***Merci de prévenir la mairie si vous quittez la commune !***
- ***Nouveaux arrivants sur la commune : faites-vous connaître auprès de la mairie dès votre arrivée.***

Mairie de Treffiagat
1, rue de Trouidy
Tél : 02 98 58 14 47 / Fax : 02 98 58 98 59
Courriel : mairie.treffiagat@orange.fr
Site Internet : www.treffiagat.fr

Conception et réalisation : Mairie de Tréffiagat
Impression : FIDEI (PLOMEUR)
Remerciements à Jean PAYEN, auteur du phare de Croas Malo ci-contre

À BIENTÔT...